

Bibliothèque numérique

medic @

**Académie de Toulouse. Séance
solennelle pour la rentrée des facultés
et de l'école préparatoire de médecine
et de pharmacie. Le 27 novembre 1873**

*Toulouse : imprimerie Edouard Privat, 1874.
Cote : 90943 t. 11 n° 06*

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADEMIE DE TOULOUSE

SÉANCE SOLENNELLE

POUR LA RENTRÉE

DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

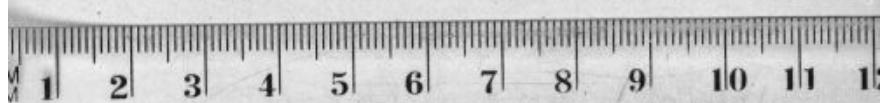
Le 27 Novembre 1873

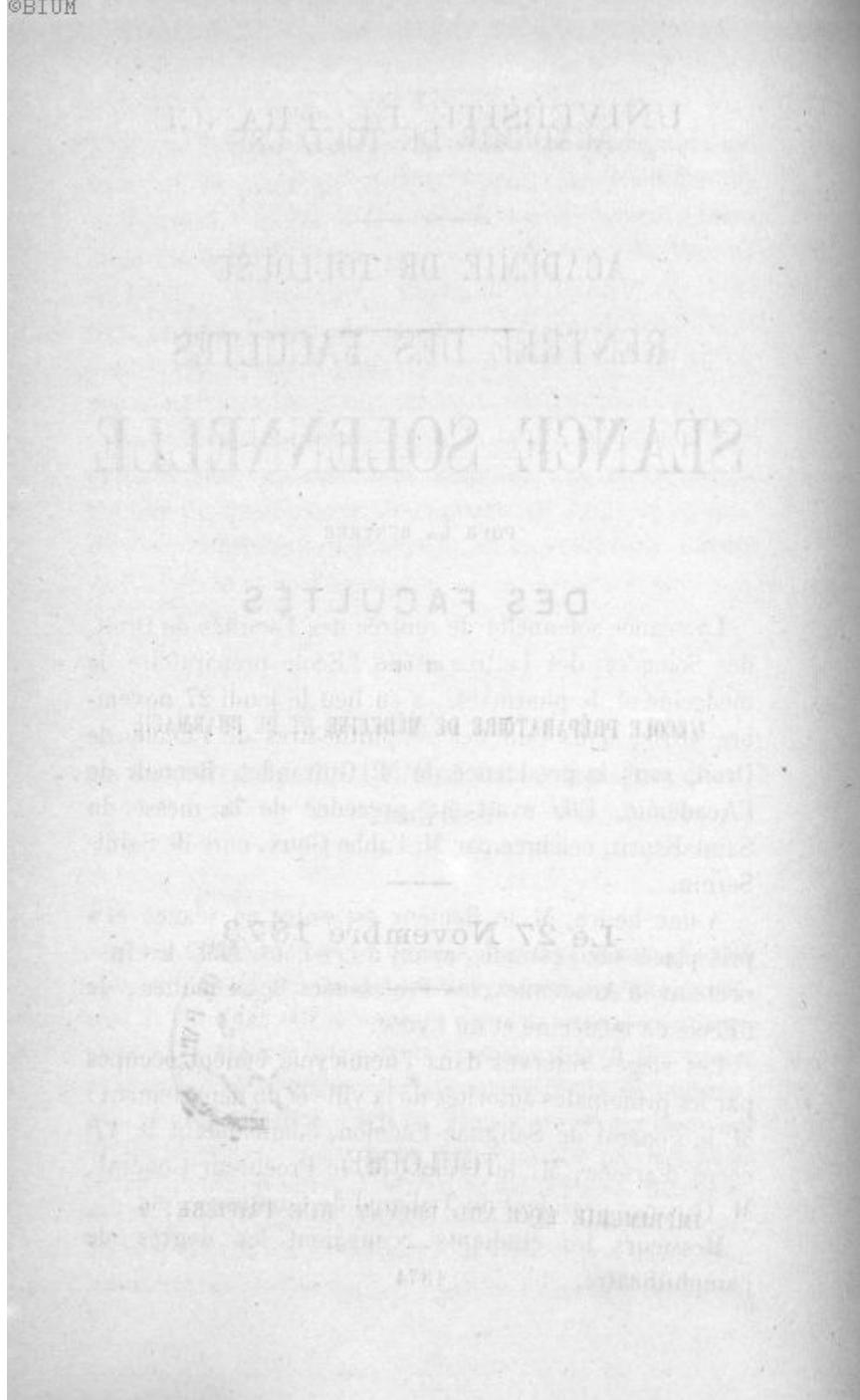


TOULOUSE

IMPRIMERIE ÉDOUARD PRIVAT, RUE TRIPRIÈRE, 9

—
1874





ACADEMIE DE TOULOUSE

RENTRÉE DES FACULTÉS

La séance solennelle de rentrée des Facultés de Droit, des Sciences, des Lettres et de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, a eu lieu le jeudi 27 novembre 1873, dans l'un des amphithéâtres de l'Ecole de Droit, sous la présidence de M. Guiraudet, Recteur de l'Académie. Elle avait été précédée de la messe du Saint-Esprit, célébrée par M. l'abbé Goux, curé de Saint-Sernin.

A une heure, M. le Recteur est entré en séance et à pris place sur l'estrade, ayant à ces côtés MM. les Inspecteurs d'Académie, les Professeurs des Facultés, de l'Ecole de médecine et du Lycée.

Les sièges réservés dans l'hémicycle étaient occupés par les principales autorités de la ville et du département : M. le général de Salignac-Fénelon, commandant le 17^e corps d'armée, M. le Préfet, M. le Procureur Général, M. Ozenne, président du Tribunal de Commerce, etc.

Messieurs les étudiants occupaient les degrés de l'amphithéâtre.

M. le Recteur a ouvert la séance par un discours qui trouvera sa place en tête des rapports sur les différents concours de l'année. — Il a ensuite donné successivement la parole à M. Laurens, professeur agrégé à la Faculté de Droit, à M. Delavigne, doyen de la Faculté des Lettres, et à M. Filhol, directeur de l'Ecole de médecine, dont les Rapports insérés au présent recueil sont suivis des compte-rendus présentés au Conseil académique.

La séance a été terminée par la proclamation des prix et la remise des médailles accordés aux élèves de la Faculté de Droit, pour les concours de Droit et la conférence de Littérature française, et aux élèves de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie.

Discours de M. GUIRAUDET, Recteur de l'Académie.

MESSIEURS,

Mes premières paroles, en prenant place aujourd'hui au milieu de vous, doivent être des paroles de remerciement. Je suis heureux de l'occasion qui se présente à moi de remercier publiquement M. le Ministre Batbie de la confiance dont il m'a honoré en me plaçant à la tête de cette grande Académie de Toulouse, qui, par son importance actuelle comme par ses traditions tant de fois séculaires, occupe parmi nos académies provinciales au moins l'un des premiers, si ce n'est le premier rang. Mais je me vois inopinément forcé d'ajouter à ces remerciements des regrets, qui sont ceux de toute l'Université. Je viens d'apprendre à l'instant même, en arrivant ici, que M. Batbie a déposé le portefeuille

du ministère de l'Instruction publique, et je vous transmets cette nouvelle avec un sentiment pénible; il sera partagé par tout le monde en cette Académie qu'il aimait d'un amour filial, dont chaque jour nous apportait de nouveaux témoignages. Je n'en suis que plus libre pour lui exprimer ma vive et respectueuse gratitude : tous mes efforts, qu'il en soit certain, tendront désormais à justifier cette confiance et le grand honneur qu'il m'a fait.

Si, pour réussir il suffisait de l'amour du bien et d'un entier dévouement, j'oserais me tenir presque pour assuré du succès. Mais il n'en est pas ainsi, vous le savez; et je verrais bientôt mes efforts impuissants ou entravés si je n'obtenais le concours de tous. — C'est ce concours, Messieurs, que je viens vous demander, et c'est uniquement pour vous le demander que j'ai pris la parole.

En voyant dans cette enceinte les plus hauts dignitaires de l'Eglise, de l'armée, de la magistrature et de l'administration civile, je dois d'abord les remercier de l'accueil fait à mon invitation et de l'empressement qu'ils ont mis à se rendre à cette solennité purement universitaire : c'est un témoignage de bienvenue dont je suis profondément touché. Mais qu'ils me permettent, Messieurs, d'y voir autre chose encore qu'un gracieux accueil ; j'y trouve un puissant encouragement et je me tiens pour assuré de leur appui. Comment d'ailleurs en douterais-je? Ne sont-ce pas là les représentants de la religion, de la loi, des principes d'ordre et de moralité hors desquels il n'est point d'avenir pour une nation? Chacun de nous a sa mission et son rôle; mais le bien qu'ils cherchent, je le cherche aussi, et si nos voies sont diverses, nous n'avons qu'un même but. — Aux membres de notre conseil académique, que je suis heureux de retrouver ici, j'ai déjà demandé de m'éclairer de leurs lumières, de me faire profiter de leur haute expérience. Mais en m'adressant à tous, je demande à chacun de vous, Messieurs, son appui moral, qui m'est le plus précieux, tout en me réservant de réclamer à l'occasion pour les services de l'instruction publique, l'appui de sa haute et légitime influence.

Pour les membres du corps enseignant, je ne leur demande point leurs concours effectif; il m'est assuré d'avance par le sentiment du devoir qui nous lie étroitement; il m'est dû et j'y compte absolument dès aujourd'hui. Mais j'ambitionne davantage, et je voudrais voir naître entre nous ces sentiments de confiance et de cordialité qui, loin de relâcher les liens de la discipline hiérarchique, en rendent l'action à la fois plus douce et plus efficace.

Ils se souviendront, je l'espère, que je suis un des leurs, que j'étais leur collègue il y a deux mois et que pour arriver à devenir leur chef j'ai passé successivement par tous les grades. Qu'ils se fient donc à ma mémoire pour me rappeler les besoins de l'enseignement et les difficultés du professeur, de même qu'elle saura, au besoin, me rappeler ses devoirs : qu'ils se fient à mon désir de justice et à mes sentiments de bienveillance, et je suis sûr que nos rapports personnels seront bientôt tels que je les désire.

Vous étiez habitués, Messieurs, à rencontrer chez le Recteur auquel j'ai l'honneur de succéder, avec le dévouement et la droiture qui commandent la confiance, une connaissance approfondie des hommes et des choses, et une bienveillance paternelle, qui lui avaient valu toutes vos sympathies. Investi par l'estime de ses concitoyens de la plus haute charge dont le pays puisse couronner une carrière, M. Gatien-Arnoult, en quittant le service, emporte nos regrets et le souvenir du bien qu'il a fait. Je tâcherai de suivre la voie qu'il m'a tracée.

Croyez bien que je suis prêt à me donner loyalement aux fonctions que j'ai acceptées et à consacrer toutes mes forces à notre mission commune. Nous devons travailler ensemble au développement intellectuel et moral du pays, vous, Messieurs, en y répandant la science et la vérité dans toutes leurs manifestations, et moi, en groupant vos efforts et les rendant aussi fructueux que possible.

Je sais avec quelle distinction vous remplissez votre tâche difficile : L'Université de Toulouse vous a légué des traditions de gloire et de succès qui n'ont jamais été démenties. Nous sommes ici dans une région richement douée, où l'esprit vif et ouvert a

de tout temps été passionné pour les choses de l'esprit : vous avez en vous d'immenses ressources personnelles et en tirez grand parti : de là votre force et de là vos succès. Néanmoins, vos ressources matérielles sont insuffisantes et répondent mal à vos efforts. Pour le peu de temps que j'ai passé au milieu de vous, j'ai déjà pu entrevoir des locaux trop étroits, des installations défectueuses, des collections incomplètes. Sous la main habile de mes devanciers bien des lacunes ont été comblées, mais il en reste encore trop : soyez sûrs que je n'épargnerai rien pour en diminuer le nombre. Aider à vos travaux, vous fournir les instruments du travail, c'est un rôle bien modeste au point de vue scientifique, et souvent ingrat; mais je crois qu'on y peut faire beaucoup de bien; et j'ai assez longtemps fait partie de l'armée active de la science pour me dévouer aujourd'hui à ses besoins. J'espère d'être soutenu par votre assentiment et par vos sympathies.

Je vous demande pardon, Messieurs, de vous avoir entretenus si longuement de moi, de mes désirs, de mes espérances. Je sais combien le *moi* est haïssable; mais, nouveau venu parmi vous, j'ai voulu simplement vous dire ce que j'attends de vous et qui vous devez voir en moi : le temps et les faits se chargeront du reste.

Je reviens en finissant à vous, Messieurs des Facultés et de l'École de Médecine, ou plutôt à vos travaux dont la reprise est l'objet de cette réunion. Ce n'est point ici qu'il est besoin de montrer quel est leur intérêt; mais il est immense : l'Enseignement supérieur, et j'entends par là tout enseignement prenant pour base des études équivalentes à celles de nos lycées, l'Enseignement supérieur a un rôle considérable à prendre et son développement n'importe pas moins que celui de l'instruction populaire à l'avenir de la civilisation et à l'avenir de notre pays. En sortant du lycée, après avoir franchi cette épreuve tant redoutée du baccalauréat, on est propre à apprendre; mais c'est tout : les fondations d'un édifice ne sont pas l'édifice lui-même. C'est dans les années fécondes placées entre la vie de collège et celle des affaires qu'un jeune homme peut acquérir une véritable

connaissance de ce qu'est la science ; il la voit alors de près, dans son intimité , sous la direction de maîtres qui sont eux-mêmes des savants et montrent l'exemple par leurs travaux personnels. L'esprit d'initiative contenu par la prudence, l'habitude de l'observation et de la recherche des causes, la passion du travail et de la vérité, tout cela ne s'enseigne pas dans nos universités, mais s'y acquiert par surcroît , pendant que l'âme s'élève et se fortifie par l'étude et par le savoir.

Venez donc à nous , jeunes gens qui m'écoutez, venez travailler de concert avec nous, et que le vrai patriotisme nous inspire. N'oubliez pas que sur votre génération et sur celle de vos fils repose tout l'avenir de la France. Elle traverse en ce moment une des phases décisives de son histoire , et de vous dépendent, j'en ai la conviction profonde , sa grandeur future ou sa décadence irrémédiable. Vous avez vu naguère vos aînés prendre à la défense du pays une part glorieuse ; la patrie réclame de vous , aujourd'hui, un autre dévouement tout aussi méritoire , celui du travail, de l'ordre et de la discipline : vous n'y faillirez pas, j'en ai la confiance. Préparez une génération d'hommes instruits, honnêtes et sages, et vous aurez aussi bien mérité de la France que ceux qui sont allés mourir pour elle sur les champs de bataille.

Rapport de M. LAURENS, professeur agrégé près la
Faculté de Droit, sur les concours des Docteurs
et des Étudiants de l'année 1872-1873.

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Appelé à l'honneur de vous rendre compte des triomphes mérités de nos meilleurs élèves dans les luttes académiques de la dernière année scolaire, mon premier devoir est de manifester, devant un auditoire d'élite, à ceux qui ont été mes maîtres dans cette grande Ecole l'expression de ma profonde reconnaissance.

A leurs leçons, à leurs conseils et à leur bienveillant appui, je dois d'être aujourd'hui associé à leurs travaux. Qu'ils veuillent bien accepter le témoignage public de ma gratitude et de mon respectueux attachement, ainsi que l'assurance du dévouement le plus absolu à mes devoirs professionnels !

Je manquerais, Messieurs, à une autre obligation non moins impérieuse, si je ne saluais mes anciens collègues de la Faculté de droit d'Aix. Laissez-moi leur dire que le temps ni la distance ne briseront les liens d'affection qu'une collaboration de cinq années a créés entre nous !

Mon intention, Messieurs, n'est pas de soumettre à une longue épreuve votre bienveillante attention et j'aborde immédiatement l'objet de ce rapport.

Deux ordres de prix ont été établis dans notre école : les uns sont décernés à suite de compositions faites en quelques heures, sans autre guide que les textes des lois romaines et françaises, sur deux sujets tirés au sort dans les matières de l'enseignement de chacune des trois années qui précèdent la Licence. Les autres récompensent le zèle et les efforts continus et consciencieux

dès élèves inscrits aux Conférences, dont la direction est confiée aux agrégés de la Faculté. L'utilité de ces exercices, complément nécessaire de l'enseignement public, n'est plus à démontrer.

PREMIÈRE ANNÉE.

Droit romain. — Le sujet désigné par le sort était ainsi conçu : *De l'établissement et de l'extinction des servitudes prédiales aux diverses époques du Droit romain.*

Onze concurrents se sont présentés.

Deux prix et deux mentions honorables ont été accordés.

La première médaille est décernée à M. BELLAN. Sa composition révèle une connaissance sérieuse de la question ; on y trouve notamment une indication exacte des caractères des servitudes prédiales et de leurs conséquences.

Le travail placé au second rang a pour auteur M. GASSAUD. En certains points supérieur au précédent, il lui est inférieur par la méthode et par l'absence de développements sur les modes d'extinction des servitudes.

La première mention honorable appartient à M. Alphonse RODIÈRE ; la seconde à M. ESCOURBIAC.

En Droit français, les concurrents avaient à exposer la théorie de la séparation de corps, ses causes et ses effets.

Douze candidats ont répondu à l'appel de la Faculté.

Une dissertation complète, d'un style rapide, quelquefois négligé, ne renfermant que de rares et légères erreurs, a valu la première place à son auteur, M. BIROT-LETGURNEUX.

Bien près du premier rang vient se placer la composition de M. Alphonse RODIÈRE. Ce jeune lauréat porte un nom cher à l'Ecole et la Faculté lui décerne avec une satisfaction bien naturelle la seconde médaille.

Une première mention est accordée à M. TISSOT DE MÉRONA, dont le travail étendu, écrit avec entrain, contient quelques inexactitudes, des expressions peu juridiques et certaines appréciations que modifieront l'âge et l'étude.

M. ESCOURBIAC obtient la deuxième mention : le style de sa composition est élégant, mais elle renferme plusieurs propositions contestables.

Les Conférences ont donné lieu aux distinctions suivantes :
Le premier prix à M. BIROT-LETOURNEUX ;
Le deuxième à M. TIMBAL ;
Une première mention *ex-æquo* à MM. ARNAUNÉ et LETUVÉ ;
Une deuxième à MM. d'ESQUERRE et RODIÈRE Alphonse.

DEUXIÈME ANNÉE.

Le concours de Droit français portait sur *les droits et obligations de l'héritier bénéficiaire*.

Quinze travaux satisfaisants ont été soumis au jugement de la Commission, et six distinctions ont été accordées.

Le premier prix à M. Albert PASSAMA, dont la composition se distingue par la méthode, la netteté et une exactitude à peu près irréprochable.

Le deuxième prix à M. ABADIE, pour une bonne dissertation, inférieure cependant à la précédente par l'ordre et par des digressions qui en entravent la marche.

Une première mention *ex-æquo* à MM. CASTRES SAINT-MARTIN et RABOU ; une deuxième, à MM. CRUPPI et MARGIER.

Ces quatre compositions offrent un exposé convenable de principes, des déductions justes, mais des lacunes ou des développements hors du sujet.

En droit criminel, les concurrents avaient à exposer les *principes généraux en matière de tentative*.

Les travaux présentés, au nombre de douze, méritent des éloges ; mais ils ne pouvaient être tous récompensés. Au premier rang vient se placer un remarquable travail dû à la plume de M. Albert PASSAMA : les nombreuses et délicates questions du sujet, au double point de vue de la philosophie et des textes, sont résolues avec une rectitude parfaite. Ce lauréat obtient enfin le premier prix des conférences. Ce triple succès atteste

une aptitude exceptionnelle pour le Droit, secondée par un travail constant.

Le deuxième prix est attribué à M. MARGIER, dont l'œuvre étendue indique un esprit judicieux et orné. Mais peut-être l'auteur s'est-il trop exclusivement renfermé dans l'examen des textes, et j'attribue à une rédaction un peu rapide les quelques inexactitudes relevées dans son œuvre.

Un exposé complet quoique succinct, a valu la première mention à M. LIZOP.

Des aperçus ingénieux, exposés en bon style, distinguent l'œuvre, un peu incomplète de M. ABADIE, auquel revient la seconde mention.

Enfin une troisième mention est donnée à M. CASTRES SAINT-MARTIN, qui a fait preuve de connaissances variées; quelques erreurs tempèrent cependant la valeur de ce travail.

Pour les conférences, le premier prix est décerné à M. PASSAMA; le second, à M. CRUPPI; la première mention, à M. ABADIE, et une deuxième mention *ex-æquo*, à MM. de CATALA de BRUZAUD et LAUMOND-PYRONNET.

TROISIÈME ANNÉE.

Ce concours revêt une haute importance, grâce aux avantages que l'État assure aux vainqueurs. Aussi sont seuls admis à y prendre part les étudiants qui ont obtenu, dans leurs examens, majorité de boules blanches.

Exposer la théorie romaine de la non-représentation du mandant par le mandataire dans les actes juridiques, en rechercher les causes, analyser les exceptions que les nécessités pratiques apportèrent à ce principe, telle était la tâche dévolue aux concurrents.

Le premier prix échoit à M. Joseph BRESSOLLES, qui a présenté, dans une synthèse exacte, complète, quoique concise, le tableau de cet épisode de la lutte du Droit prétorien et de la jurisprudence contre le vieux Droit civil. De nombreux textes,

cités à propos, donnent à son œuvre une véritable valeur scientifique. A cette distinction vient s'ajouter le premier prix des Conférences.

Cet excellent résultat, que faisaient prévoir les nombreux succès des années précédentes, est la juste récompense d'un travail intelligent et conscientieux, accompli sous la paternelle direction d'un maître éminent.

Un second prix est accordé à M. SAINT-GIRONS, auquel on peut reprocher de s'être montré sobre de développements.

Une mention honorable est décernée à M. SABATÉ.

En Droit français, le sujet était ainsi formulé : *De la faculté appartenant à la femme ou à ses héritiers de répudier la communauté. Indiquer les cas dans lesquels il y a intérêt à prendre un parti plutôt qu'un autre.*

Les sept compositions présentées sont bonnes d'une façon absolue, et leur classement n'a pas été sans présenter des difficultés.

A M. SAINT-GIRONS revient la première place. Sa composition est digne d'être louée sans réserve. Ce jeune homme obtient encore une mention honorable pour les Conférences. Ces succès font le plus grand honneur à celui qui les a mérités, non moins qu'à celui qui les a préparés de loin, M. l'abbé Deltour, curé de Layrac, auquel M. le ministre de l'instruction publique, sur la proposition de M. le doyen, a conféré récemment le titre d'officier d'Académie.

Le second rang est acquis à M. PANDELLÉ, dont la composition élégamment écrite, énumère avec soin les divers intérêts qu'a la femme à prendre un parti plutôt que l'autre.

Des dissertations estimables ont fait décerner une première et une deuxième mentions honorables à MM. DEJEAN et SABATÉ.

Le second prix de Conférences a été obtenu par M. DUFUR.

DOCTORAT.

Entre les sujets proposés par la Faculté, le choix de M. le Ministre s'était arrêté sur celui-ci : *De la Provision.* La portée de

de cette question, essentiellement pratique, permettait d'espérer que l'épreuve serait tentée par un certain nombre de jeunes docteurs et d'aspirants au doctorat de la Faculté. Cependant un seul mémoire a été déposé, d'une étendue de cent quatre-vingt-cinq pages in-quarto, inscrit sous cette devise des économistes du dix-huitième siècle : *Laissez faire, laissez passer*. L'ouvrage est divisé en trois parties, précédées d'une introduction. La première partie est consacrée à la théorie générale de la lettre de change; la deuxième, à l'examen des règles de la provision d'après les principes rationnels; la troisième traite de la provision d'après le Code de commerce. Dans la conclusion, l'auteur se prononce pour l'inutilité d'une théorie spéciale de la provision. Enfin dans un appendice sont exposés les principes de la provision en matière de chèques, réglementés par la loi du 14 juin 1865.

Au point de vue de la forme, la méthode a paru heureusement choisie, mais la démarcation entre la seconde et la troisième parties n'a pas toujours été observée; en général, le style laisse à désirer, et les diverses parties de ce long travail ne sont pas suffisamment soudées entre elles.

D'autre part, on peut reprocher à ce mémoire de manquer d'originalité : la personnalité de l'écrivain disparaît sous le flot des citations empruntées aux auteurs français et allemands. De plus, l'étude de la jurisprudence n'y occupe pas la place qui lui était due. Cependant cette œuvre indique de sérieuses recherches, toutes les questions sont exposées avec soin et la Faculté a pensé qu'une mention honorable devait être accordée à l'auteur, M. LEFÈVRE, docteur en droit de la Faculté de Toulouse.

Ma tâche est accomplie, Messieurs. Le travail en a fait tous les frais, le travail, qui est, ne l'oubliez pas, jeunes gens, la véritable, la seule source des satisfactions légitimes et des succès durables!

Rapport de M. DELAVIGNE, doyen de la Faculté
des lettres, sur les travaux des Conférences de
littérature française (1872-1873).

MESSIEURS,

Pour ces libres études de goût et d'art que nous proposons à l'élite de la jeunesse, nous avions choisi, cette année, l'œuvre de Racine. Car il nous a toujours semblé que le premier écrit d'un jeune ami des lettres devait être un acte de reconnaissance ; qu'avant d'entrer dans la lice, il devait faire sa première veille d'armes autour de la statue d'un de ces maîtres aimés, qui ont éveillé et grandi son âme en y versant la substance de leurs chefs-d'œuvre. — Et puis, dans l'étude particulière de ce grand homme, le patriolisme, aussi bien que le goût, avait ses droits et réclamait sa part. En effet, et on l'a dit avec justesse, ce qui constitue une grande nation, ce n'est ni la langue, ni la géographie, ni l'unité de race, mais la communauté de glorieux souvenirs, et de ceux-là surtout qui se résument dans une grande œuvre, s'individualisent dans un grand nom, ou plutôt s'incarnent dans un de ces génies qui deviennent comme l'effigie vivante de tout un peuple. C'est ainsi que la Grèce avait son Homère ; l'Italie a eu son Dante ; l'Angleterre a son Shakespeare. Et la France, plus heureuse encore, peut à son gré multiplier ses choix et se retrouver tout entière dans son Corneille ou son Bossuet, son Molière ou son Pascal, son Lafontaine ou son Racine. Donc, étudier Racine, l'aimer, l'admirer en commun, c'est faire une étude nationale, et saisir au vif une image accomplie de la pureté, de l'élégance, de la délicatesse de l'esprit français, au plus grand moment de notre histoire.

Nos jeunes auditeurs ont été de cet avis, car jamais ils ne se

sont présentés plus actifs et plus nombreux à nos concours. Jamais la première année de l'école ne nous avait offert plus de noms, et de noms plus riches d'espérances. Notre vif regret est de ne pouvoir saisir qu'au passage et marquer d'un trait trop rapide le travail historique de M. TISSOT DE MÉRONA, les piquantes causeries de M. BIROT-LETOURNEUX, les pages judicieuses et solides qui ont fait tant d'honneur à M. Alphonse RODIÈRE, les essais pleins de distinction dans le sentiment et de fine délicatesse dans l'analyse de MM. Paul GANDY, Étienne LÉZAT, Ferdinand d'ESQUERRE, la vaste et complète étude de M. Isidore COUZINET qui relève l'éclat d'un esprit très-littéraire par des études variées et des rapprochements heureux. Toute cette brillante phalange a trouvé ses chefs naturels dans MM. Louis GASSAUD et Joseph TIMBAL. — M. GASSAUD, plein de vues personnelles que nourrissent des études solides, révèle un esprit d'initiative très-hardi ; tandis que M. Joseph TIMBAL, dans son travail analytique et historique d'une immense étendue, s'annonce comme un esprit classificateur de premier ordre. Le dossier de Racine est complet ; aucune pièce n'y manque. Épris du vrai et curieux jusqu'au scrupule, il vérifie et ramène à sa source chaque fait d'histoire, tandis que des jugements nets et des réflexions spirituelles qui sont bien la propriété de M. TIMBAL, ajoutent un nouveau prix à ce vaste et consciencieux travail.

La seconde année, tout en gardant ses soldats d'élite, s'est enrichie de nouveaux noms. — M. CATALA DE BRUZAUD et M. Georges MARGIER ont écrit sur Racine des pages inégales, mais souvent brillantes. — M. Germain SABATIER, qu'il nous avait été donné d'applaudir aux concours des Jeux Floraux, a saisi et fixé devant nous tout ce rayon de jeunesse, de poésie et d'amour qui passe à travers les tragédies de Racine, et les illumine. Il a la plume du critique, et parfois le pinceau du poète ; et j'aurais voulu pouvoir citer ici son sonnet dédié à Racine, et qu'il a attaché à son excellente prose comme une fleur brillante qui surmonterait une gerbe de riches épis. — Chez M. Charles SERVILLE, le progrès est marqué. Tout en restant délicate, la

pensée devient plus mâle. On pourrait désirer plus de netteté, de cohésion dans le plan. Mais l'analyse psychologique est pénétrante ; et la double étude atteste une vraie distinction d'esprit et de cœur. — M. Jean CRUPPY a plus d'ampleur, et un sentiment très élevé de la poésie et de la mission de l'artiste. Ses rapprochements avec Homère et Euripide sont fins et justes. Et dans l'ensemble de ce travail très-varié, éclate une force d'idées, une sincérité d'admiration, une hauteur de vues et d'âme que je ne saurais trop louer. M. CRUPPY serrait de près et atteignait presque MM. Albert PASSAMA et Georges MAISONNEUVE à qui, dans ce remarquable concours de seconde année, reste l'honneur du premier rang. M. PASSAMA est un talent libre, nerveux, qui ne se refuse rien, pas même le paradoxe, comme nous l'ont bien prouvé ses jugements sur Britannicus. Mais quelle solidité dans sa critique comparée des deux Théâtres, de la Grèce et de la France ! Comme il nous a fait comprendre le génie de ce peuple, récent encore de Marathon ou de Salamine, et qui venait palpiter aux souvenirs de sa fraîche gloire devant les Perses d'Eschyle, ou aux Gestes de ses aieux devant l'Iphigénie d'Euripide ! M. Georges MAISONNEUVE a la critique plus ornée ; son style a plus de souplesse et d'élegance ; et comme eussent dit les Grecs, le fruit s'y cache sous le pampre. Dans son *Essai sur les femmes de Racine*, il nous a montré comment Racine a su transporter toutes vives ces images de l'antiquité, à travers un monde si nouveau pour elles. Réveillées par la baguette magique du poète, ces statues d'attitude charmante et grave, semblent descendre de leur piédestal et prêter une oreille étonnée, mais émue, à ces sentiments chrétiens, à ces mœurs raffinées et galantes, à cette poésie où, sous des noms antiques, se retrouvait l'âme de notre vieille France, dans ses goûts de respect, de délicatesse, d'idéalité amoureuse, de dévouement pour sa dame, son roi et son Dieu.

Vous le voyez, Messieurs, il nous faut traverser des rangs bien pressés et écarter bien des mérites pour arriver à ces deux médailles d'honneur que M. le Ministre de l'Instruction publique accorde à nos concurrents de troisième année. Un d'eux, et je

prononce ici son nom avec un sympathique regret, M. Louis AYRAL, retenu par le volontariat d'un an, ne pouvait répondre à notre appel. Mais à coup sûr, il était de ceux qui ont le droit du combat et l'espérance de la victoire. Ces deux médailles, qu'il aurait si bien pu disputer, ont été conquises par MM. Antoine SAINT-GIROS et Joseph BRESSOLLES, tous deux lauréats de la Faculté des lettres, tous deux lauréats de la Faculté de droit. — Dialecticien spirituel et serré, M. SAINT-GIROS a ce goût de polémique qui le prédestine aux luttes du barreau, et cette vive humeur qui donne un relief piquant à ses idées. Il a disputé de près notre première médaille, si justement réservée à M. Joseph BRESSOLLES qui pendant trois ans n'a pas quitté l'arène, toujours donnant et gagnant sa bataille littéraire, malgré ses tristesses patriotiques, malgré les douleurs de la maladie, je dirai presque malgré la variété et la profondeur de ces études juridiques, auxquelles l'obligeait le beau nom qu'il porte si dignement. — Ce nom, il vient l'ajouter à cette liste brillante de jeunes hommes qui, avant de prendre leur rang, et incontesté, dans les lettres, dans le professorat, dans la magistrature ou le barreau, ont tenu à honneur de compter parmi nos plus vaillants champions des conférences de littérature française.

Je voudrais ici pouvoir citer tous leurs noms; j'aimerais à m'entourer encore de leur brillant cortège, au moment où je ferme, pour la dernière fois, ce livre d'or d'une jeunesse studieuse et lettrée; car le temps m'avertit. Navigateur fatigué, je dois replier mes voiles, et réserver ce qui me reste de forces pour ce cours de littérature française, si vaste par lui-même et si difficile, et qui sera désormais mon unique devoir. — Mais au moment de dire l'adieu suprême à ces conférences auxquelles, depuis près de vingt ans, je m'étais dévoué tout entier, qu'il me soit permis de jeter un dernier et reconnaissant regard sur ces moments heureux où nous mettions en commun le meilleur de nos âmes et de nos pensées, où nous montions, et d'un même effort, dans ces hautes sphères de la beauté que rien ne trouble et de la vérité qui dure éternellement. « Il ne faut jamais renier les rêves de sa jeu-

nesse, » a dit Schiller, Qu'est-ce, en effet, que les rêves de la jeunesse, si ce n'est une aspiration incessante, sans limites, vers tout ce qui est bon, vrai et beau ! — Jeunes gens, ne reniez jamais ces rêves. Eux seuls, et plus que jamais dans ces temps attristés, eux seuls donnent du prix à la vie. Et pour moi, je l'avoue, ma plus chère ambition est qu'un jour, devenus hommes à votre tour, vous songiez parfois à celui qui fit ainsi rêver vos âmes, et que mon nom se trouve associé à vos plus doux souvenirs.

Compte-rendu des travaux accomplis au sein de l'École de Médecine et de Pharmacie, pendant l'année 1872-1873.

MESSIEURS,

Si le nombre des étudiants qui fréquentent une école de médecine suffisait pour donner la mesure de son importance, l'école de Toulouse tiendrait un rang des plus honorables parmi les écoles de médecine de France. Mais le nombre n'est pas, à notre avis ce qu'il faut considérer avant tout, si l'on veut avoir une idée exacte de la valeur relative de ces établissements, et la force des études, l'étendue des progrès accomplis par les élèves, leurs succès dans les concours permettent d'asseoir à ce sujet une opinion mieux motivée.

Or l'Ecole de Toulouse a vu, en moins de dix ans, deux de ses élèves obtenir le premier rang au concours de l'internat dans les hôpitaux de Paris. Je suis heureux de rappeler encore une fois dans cette enceinte les noms de M. Georges Dieulafoy et de M. Caubet qui ont été les heureux vainqueurs dans cette lutte honorable. J'ai d'ailleurs, Messieurs, des raisons toutes particu-

— 20 —

lières pour vous les rappeler aujourd'hui. En effet, M. Georges Dieulafoy, digne héritier d'un nom que son oncle, Paul Dieulafoy avait rendu célèbre, a voulu nous obliger une fois de plus à être reconnaissants envers lui. D'accord avec son frère, M. Marcel Dieulafoy, qui soutient aussi de la manière la plus honorable, dans une autre carrière le poids du nom de son oncle, il a offert à l'Ecole de médecine la riche collection d'instruments de chirurgie qui avait appartenu à notre ancien collègue, Paul Dieulafoy. A la valeur matérielle, assurément considérable, de ce don fait si généreusement, se joint le valeur que lui donne le nom de son premier possesseur, qui occupe, comme vous le savez, Messieurs, un rang éminent parmi les chirurgiens français, et fut pendant plusieurs années l'un des plus brillants professeurs de l'Ecole de médecine de Toulouse. Vous vous associerez, je n'en doute pas, Messieurs, à l'Ecole de médecine pour remercier MM. Dieulafoy du don précieux qu'ils viennent de lui faire.

J'ai aussi des raisons particulières pour vous rappeler aujourd'hui le nom de M. Caubet, qui, après avoir été, comme M. Georges Dieulafoy, élève de l'Ecole de Toulouse a obtenu comme lui le numéro 1 au concours de l'internat, à Paris. M. Caubet, en effet, vient de prendre place parmi ses anciens maîtres, à la suite d'un brillant concours.

Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont certainement conservé le souvenir de ce concours où chacun des candidats donna des preuves de connaissances solides, variées, étendues et qui laissa le Jury sous la double influence du plaisir que lui avait causée la valeur de certaines épreuves et du regret de ne pouvoir disposer que d'une seule place, alors que plusieurs candidats s'étaient montrés dignes de siéger au rang des professeurs.

Le mérite des candidats qui ont échoué dans le concours rehausse assurément l'importance du succès obtenu par M. CAUBET, et nous autorise à espérer beaucoup de lui comme professeur.

Quelques changements importants ont eu lieu dans le personnel de l'école. M. Gaussail, que l'état de sa santé mettait

depuis longtemps dans l'impossibilité de faire son cours, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. L'école a subi avec regret cette séparation que lui imposait une cruelle nécessité, et elle a accueilli avec reconnaissance l'arrêté ministériel qui accordait à M. Gaußail le titre de professeur honoraire. M. Guittard, que ses services antérieurs recommandaient à notre affection, a été nommé professeur titulaire de pathologie interne en remplacement de M. Gaußail, et a reçu ainsi un avancement bien mérité.

M. Bonnemaison, chef de clinique interne, qui avait donné dans l'accomplissement de sa fonction des preuves d'un talent remarquable, a été nommé professeur adjoint de clinique interne en remplacement de M. Guittard.

Le nombre des étudiants régulièrement inscrits qui ont suivi nos cours s'élève à 260, savoir :

| | |
|---|-----|
| Aspirants au doctorat. | 165 |
| — au grade d'officier de santé. | 54 |
| — — de pharmacien de 1 ^{re} classe.. | 5 |
| — — de pharmacien de 2 ^e classe.. | 37 |
| Total. | 260 |

Ces étudiants ont pris 827 inscriptions.

Les cours ont été régulièrement faits, et l'assiduité de Messieurs les étudiants a laissé peu à désirer, je puis même dire que nous n'avons jamais vu les travaux anatomiques suivis avec autant de persévérance. Ce résultat est dû en grande partie à la bonne direction donnée à l'enseignement de l'anatomie par le professeur titulaire, et au zèle avec lequel M. le chef des travaux anatomiques et M. le prosecteur se sont occupés de l'instruction des étudiants.

Je m'exposerai à donner à mon rapport une étendue trop considérable si je voulais vous rendre compte de tous les cours qui ont été faits à l'école, et je craindrais de blesser la modestie de mes collègues en m'attachant à faire ressortir l'importance

de services que chacun d'eux a rendu à l'enseignement. Qu'il me suffise de dire que tous ont rempli leur tache avec un zèle et un dévouement qui leur ont valu la reconnaissance de leurs élèves.

Les examens de fin d'année ont donné lieu à un nombre considérable d'ajournements en première année. La plupart des insuccès ont été dus à un manque presque absolu de connaissances en chimie ou en histoire naturelle; entendant désigner ces sciences sous le nom de sciences accessoires, quelques élèves les ont considérées comme telles, et se sont abstenus de les étudier. Nous ne pouvions pourtant pas consentir à laisser passer en deuxième année des jeunes gens qui ne connaissaient ni la composition, ni les propriétés de l'air, de l'eau, des aliments ou des principaux médicaments.

Dans l'état actuel de la science, il est rigoureusement impossible d'apprendre la physiologie sans connaître la physique et la chimie, et nous rendrions un mauvais service à Messieurs les étudiants si nous usions à leur égard d'une coupable indulgence.

Sur quatre-vingt-dix-huit élèves qui ont subi l'examen de première année, soixante-dix-neuf ont été admis et dix-neuf ont été ajournés.

MM. LAPALU, MONDON, MILLIÈS, LACROIX, DU PERRIER, DE SANTI, JOLY ET TEYSSÈDRE, ont obtenu la mention *très-bien*.

Les examens de deuxième année ont été généralement bons ; quelques-uns même ont été très-bons, et pour la première fois, depuis trente ans, le jury n'a prononcé aucun ajournement.

M. LÉAUTÉ a obtenu la mention *très-bien*.

En troisième année, sur vingt candidats inscrits quinze ont été admis et cinq ne se sont pas présentés.

Vingt et un étudiants en pharmacie ont subi leur examen. Sur ce nombre, dix-sept ont été admis.

CONCOURS POUR LES PRIX.

Si j'ai eu le regret de signaler tout à l'heure l'insuccès de quelques élèves qui n'avaient pas acquis des connaissances suffi-

santes en chimie, j'ai d'autre part la satisfaction de dire que le concours pour le prix de chimie et d'histoire naturelle nous a dévoilé en première année des jeunes gens tellement distingués que nous n'avions pas eu encore la bonne fortune d'en rencontrer d'aussi instruits.

L'épreuve écrite portait sur le sujet suivant, qui n'était pas sans présenter quelques difficultés :

- « Des alcools en général et de l'alcool de vin en particulier.
- « Théorie de l'éthérification. »

Deux candidats ont traité ce sujet avec précision et clarté, si bien, qu'on n'eut pas exigé davantage de candidats à la licence ès-sciences physiques. Au mérite de la précision et de la clarté se joignait celui d'une rédaction correcte, je dirais même élégante, s'il était permis d'admettre que le développement de ces théories abstraites comporte l'élégance du style. Forcés d'établir un classement, nous avons mis au premier rang M. de SANTI, dont la composition, examinée dans ses détails, était plus irréprochable.

L'épreuve orale, sans être faible, a été moins brillante. Ici encore, M. de SANTI et M. JOLY ont conservé le premier rang.

Ces deux noms que je suis heureux de proclamer, nous sont chers à plus d'un titre. M. de SANTI, dont le père a parcouru dans la médecine militaire une brillante carrière, et M. JOLY, fils de notre éminent collègue, se sont souvenus que noblesse oblige, et nous les en félicitons. A côté d'eux sont venus se grouper des candidats laborieux, dont les efforts, quoique dignes d'éloges, n'ont pas été suffisants pour leur permettre d'arriver au premier rang ; parmi ces derniers, nous signalerons M. RÉGIS, dont les épreuves ont été fort satisfaisantes.

Six candidats ont pris part au concours pour le prix d'anatomie et de physiologie. Le sujet de l'épreuve écrite était le suivant :

- « Exposer la partie clinique de la digestion, en y rattachant quelques notions sur la structure du foie, sur la fonction glycogénique et le diabète artificiel. »

La meilleure composition a été celle de M. de SANTI. Ce jeune étudiant s'est fait remarquer par la méthode, le savoir acquis et une rédaction claire et facile. Quelques lacunes, quelques erreurs même, inévitables chez un élève de première année, n'ont pas empêché le jury de lui accorder le premier rang.

La composition de M. MONDON, moins complète que la précédente, mais nourrie de faits et d'idées, a révélé un esprit sérieux, méthodique et déjà riche de connaissances anatomiques et physiologiques, et a mérité à son auteur le deuxième rang. Le troisième rang a été donné à M. RÉGIS, dont l'épreuve écrite dénote du savoir, mais trop peu de méthode, bien que l'auteur se soit tracé un plan, que malheureusement il n'a pas toujours suivi.

M. PONGIS est venu se placer à peu près au même rang que M. RÉGIS; son travail témoigne d'études conscientieuses, et annonce un esprit accoutumé à réfléchir.

M. HUBLÉ a fait de louables efforts qui ne l'ont pas empêché de rester inférieur à ses compétiteurs.

Le sujet de l'épreuve orale était le suivant :

« Description du pérone. Des signes des fractures en général. »

Le premier rang a été obtenu cette fois par M. MONDON; le deuxième, par M. de SANTI qui a un peu faibli dans cette épreuve. M. PONGIS, au contraire, s'est notablement relevé, et a pris place à côté de M. de SANTI. M. RÉGIS n'a répondu que d'une manière incomplète aux questions proposées; enfin, M. HUBLÉ a renoncé à cette partie du concours. En définitive le jury a accordé ;

Le 1^{er} prix à MM. MONDON.

Le 2^e prix à M. DE SANTI.

Un accessit à M. PONGIS.

Le concours entre Messieurs les étudiants de deuxième année n'a pas répondu à notre attente. Les candidats inscrits étaient au nombre de six. L'épreuve écrite a réduit ce nombre à deux, et parmi ces derniers un seul a fait preuve de connaissances suffisantes.

En conséquence, le premier prix a été réservé. Le deuxième prix a été accordé à M. FOURCADE.

Le sujet de la composition écrite était :

« Décrire l'articulation coxo-fémorale. Signes et diagnostic de la coxalgie. »

La question à traiter verbalement était la suivante :

« Canal inguinal. Signes et traitement de l'étranglement ingui-

nal. »

Trois candidats ont concouru pour les prix de troisième année.

Le jury avait proposé pour l'épreuve écrite la question suivante :

« Des signes de la grossesse au point de vue de la médecine légale. »

M. DERS a fait une très-bonne composition, tant sous le rapport du fond que sous le rapport de la forme. La composition de M. CARDEILHAC laissait au contraire beaucoup à désirer ; le sujet y était traité d'une manière incomplète et trop superficielle. Le troisième candidat s'est retiré avant la fin du concours.

En conséquence, le jury a décerné le premier prix à M. DERS et a réservé le second prix.

Aucun candidat ne s'est présenté pour obtenir le prix de clinique. Sept étudiants en pharmacie ont pris part au concours.

Le sujet de l'épreuve écrite était le suivant :

« Caractères physiques et chimiques de l'acide azotique, recher-

che de cet acide dans les cas d'empoisonnement. »

Les candidats ont eu à traiter par écrit des caractères de la famille des labiéées.

La question de chimie a été traitée d'une manière convenable par presque tous les candidats; cependant les compositions de M. LAFFONT et de M. BUSQUET étaient plus complètes, mieux rédigées, et manifestement supérieures à celles de leurs concurrents.

L'épreuve orale a laissé beaucoup plus à désirer, et des omissions ou des erreurs trop nombreuses ont relégué quatre candidats à un rang trop inférieur pour que le jury ait pu les récompenser.

MM. LAFFONT et BUSQUET ont conservé le premier rang,

M. SOULABÈRE, qui a fait preuve de connaissances suffisantes, est venu après. Le jury a décerné :

Le 1^{er} prix à MM. LAFFONT.

Le 2^e prix à BUSQUET.

Un accessit à SOULABÈRE.

EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES.

Neuf candidats au grade d'officier de santé se sont présentés pour subir leurs examens. L'ensemble des épreuves a été satisfaisant pour huit d'entr'eux, et le jury n'a prononcé qu'un seul ajournement.

Sept élèves sage-femmes ont subi leurs examens pour le brevet de capacité. Toutes ont été admises.

Enfin le nombre des candidats au grade de pharmacien de deuxième classe s'est élevé à vingt-neuf. Le jury a prononcé vingt-deux admissions et sept ajournements.

En général, les candidats au grade de pharmacien étaient bien préparés pour la partie chimique de l'examen ; mais, comme les années précédentes, ils se sont montrés faibles en physique et en histoire naturelle. En outre, les épreuves pratiques nous ont prouvé une fois de plus que Messieurs les étudiants en pharmacie n'acquièrent pas à un degré suffisant, dans les officines où ils font leur stage, l'habitude de préparer eux-mêmes les médicaments ou les produits chimiques. Il est évident pour nous que le stage dans les officines a une durée trop grande, et que le stage dans les écoles a, au contraire, une durée trop courte. A notre avis, les étudiants en pharmacie devraient être assujétis à suivre pendant deux ans des exercices pratiques, réguliers dans les écoles de médecine. J'ai toutefois le regret de dire que ces exercices pratiques seraient impossibles à l'école de Toulouse, vu l'exiguité des locaux dont elle dispose. A ce point de vue l'école de médecine est dans une situation qu'on ne saurait maintenir sans porter une atteinte sérieuse à sa prospérité. J'ai souvent exprimé le désir

de voir la bibliothèque de l'école mise à la disposition des étudiants. Ce vœu a été favorablement accueilli par le conseil académique, et le conseil général de la Haute-Garonne a affecté au traitement d'un bibliothécaire la somme de mille francs qu'il vote annuellement pour l'école de médecine ; mais la nomination d'un bibliothécaire n'ayant pas eu lieu, nous sommes encore, bien à regret, dans la nécessité de fermer les portes de la bibliothèque à nos étudiants.

Qu'il me soit permis, en terminant ce rapport, d'exprimer l'espoir que la municipalité de Toulouse ne voudra pas laisser plus longtemps en souffrance une école qui figure, ainsi que je l'ai montré dans ce rapport, parmi les écoles les plus importantes de France, aussi bien par le nombre de ses élèves que par la force des études qui s'y accomplissent.

**Noms des Lauréats qui ont été couronnés
dans les divers concours de 1873 :**

1^e FACULTÉ DE DROIT

Doctorat.

Mention honorable. . M. LEFÈVRE, avocat, à Marmande (Lot-et-Gar.).

3^e ANNÉE.

Droit Romain.

1^{er} Prix. M. BRESSOLLES (Joseph), de Toulouse.

2^e Prix. M. SAINT-GIBONS (Louis), de Fronton (H.-G.).

Mention honorable. . M. SABATÉ (Louis), de Céret (Pyr.-Orientales).

Droit Français.

- 1^{er} Prix. M. SAINT-GIRONS, déjà nommé.*
2^e Prix. M. PANDELLÉ (Hubert), de Bassoues (Gers).
1^{re} Mention. M. DÉJEAN (Henri), d'Albi (Tarn).
2^e Mention. M. SABATÉ, déjà nommé.

2^e ANNÉE.**Droit Français.**

- 1^{er} Prix. M. PASSAMA (Albert), de Toulouse.*
2^e Prix. M. ABADIE (Casimir), de Valentine (Haute-Gar.).
*1^{re} Mention ex æquo. { M. RABOU (Joseph), de Toulouse.
{ M. CASTRES SAINT-MARTIN (Fernand), de Toulouse.*
*2^e Mention ex æquo. { M. MARGIER (Georges), de Mende (Lozère).
{ M. CRUPPI (Charles), de Toulouse.*

Droit Criminel.

- 1^{er} Prix. M. PASSAMA, déjà nommé.*
2^e Prix. M. MARGIER, id.
1^{re} Mention. M. LIZOP (Édouard), de Toulouse.
2^e Mention. M. ABADIE, déjà nommé.
3^e Mention. M. CASTRES SAINT-MARTIN, déjà nommé.

4^e ANNÉE.**Droit Romain.**

- 1^{er} Prix. M. BELLAN (Amédée), de Baton-Rouge (États-Unis).*
2^e Prix. M. GASSAUD (Louis), de Toulouse.
1^{re} Mention. M. RODIÈRE (Alphonse), de Toulouse.
2^e Mention. M. ESCOURBIAC (Henri) de Pézenas (Hérault).

Droit Français.

- 1^{er} Prix. M. BIROT - LETOURNEUX (Roseville), de Saint-Pierre (Martinique).*
2^e Prix. M. RODIÈRE, déjà nommé.

- 1^{re} Mention... M. TISSOT DE MÉRONA (Pierre), de Paris.
 2^e Mention... M. ESCOURBIAC, déjà nommé.

CONFÉRENCES FACULTATIVES

3^e ANNÉE.

- 1^{er} Prix. M. BRESSOLLES, déjà nommé.
 2^e Prix. M. DUPAUR (Auguste), de Saint-Frajou (H.-G.).
 Mention. M. SAINT-GIRONS, déjà nommé.

2^e ANNÉE.

- 1^{er} Prix. M. PASSAMA, déjà nommé.
 2^e Prix. M. CRUPPI, id.
 1^{re} Mention. M. ABADIE, id.
 2^e Mention ex aequo. { M. DE CATALA DE BRUZAUD (Joseph), de Toulouse.
 { M. LAUMOND-PYRONNET (Joseph), de Toulouse.

4^e ANNÉE.

- 1^{er} Prix. M. BIROT-LETOURNEUX, déjà nommé.
 2^e Prix. M. TIMBAL (Joseph), de Toulouse.
 1^{re} Mention ex aequo. { M. ARNAUNÉ (Auguste), de Toulouse.
 { M. LETUVÉ (Auguste), de Mailhac (Aude).
 2^e Mention ex aequo. { M. D'ESQUERRE (Ferdinand), de Toulouse.
 { M. RODIÈRE (Alphonse), déjà nommé.

2^e FACULTÉ DES LETTRES

Conférences de Littérature Française.

3^e ANNÉE.

- 1^{re} Médaille. M. BRESSOLLES (Joseph), de Toulouse.
 2^e Médaille. M. SAINT-GIRONS (Antoine), de Fronton (H.-G.).

2^e ANNÉE.

- 1^{re} Mention ex aequo. { M. MAISONNEUVE (Georges), de Toulouse.
 { M. PASSAMA (Albert), de Toulouse.

— 30 —

- 2^e Mention M. CRUPPI (Charles), de Toulouse.**
3^e Mention M. SERVILLE (Charles), de Castres.
4^e Mention M. SABATIÉ (Germain), de Tlemcen (Algérie).
5^e Mention M. MARGIER (Georges), de Mende (Lozère).
6^e Mention M. DE CATALA DE BRUZAUD (Joseph), de Toulouse.

4^{re} ANNÉE.

- 1^{re} Mention ex æquo. } M. TIMBAL (Joseph), de Toulouse.
 } M. GASSAUD (Louis), de Toulouse.**
2^e Mention M. COUZINET (Isidore), de Saint-Ibars.
3^e Mention M. D'ESQUEURRE (Fernand), de Toulouse.
4^e Mention M. LÉZAT (Étienne), de Thil (Haute-Garonne).
5^e Mention M. GANDY (Paul), de Bagnères-de-Bigorre), étudiant en médecine.
6^e Mention M. RODIÈRE (Alphonse), de Toulouse.
7^e Mention M. BIROT - LETOURNEUX (Rosenville), de Saint-Pierre (Martinique).
8^e Mention TISSOT DE MÉRONA (Pierre), de Paris.

ÉCOLE DE MÉDECINE.**Sciences physiques et naturelles.****4^{re} ANNÉE. — 4^{re} SECTION.**

- 1^{er} Prix M. DE SANTI (Eugène - Louis), de Villefranche (Haute-Garonne).**
2^e Prix M. JOLY (Albert), de Toulouse.
Accessit M. RÉGIS (Jean - Baptiste - Joseph - Emmanuel), d'Auterive (Haute-Garonne).

Anatomie, Physiologie, Pathologie externe.**4^{re} ANNÉE. — 2^e SECTION.**

- 1^{er} Prix M. LASPALES-MONDON (Marie-Pierre-Jean-Louis), de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).**
2^e Prix M. DE SANTI (Eugène-Louis), déjà nommé.
Accessit M. POUgis (Barthélemy-Pie), de Rabastens (Tarn).

2^e ANNÉE.**1^{er} Prix. Réservé.****2^e Prix. M. FOURCADE (François-Célestin), de Juillan (Hautes-Pyrénées).****3^e ANNÉE.****1^{er} Prix. M. DUERS (François-Ferdinand), de Arné (H.-P.).****2^e Prix. Réservé.****Pharmacie.****1^{er} Prix. M. LAFONT (Jean-Élie-Crespin), de Fleurance (Gers).****2^e Prix. M. BOUSQUET (Jean-François), de Riscles (Gers).****Accessit. M. SOULABÈRE (Jean), de Aubous (Basses-Pyr.).**

Rapport de M. le Doyen de la Faculté de Théologie protestante de Montauban, pendant l'année académique 1872-1873.

MONSIEUR LE RECTEUR,**MESSIEURS,**

Peu de temps avant de quitter le ministère de l'Instruction publique, M. Duruy me faisait l'honneur de me dire, à la fin d'une audience : « Je n'ai pu, jusqu'ici, m'occuper comme je l'aurais voulu, des Facultés de théologie et des améliorations qu'elles pourraient comporter; mais je ne différerai pas plus longtemps cet examen, et j'invite la Faculté de Montauban à m'adresser un mémoire à ce sujet. »

Si je mentionne ici ces paroles, ce n'est pas que je veuille vous entretenir de ce mémoire et des vœux qu'il exprimait. Je ne me suis proposé, dès le début de ce rapport, que de constater un besoin également reconnu par les ministres qui ont succédé à M. Duruy, et qui s'accroît tous les jours avec les progrès des études scientifiques. J'estime qu'il est très-urgent de lui donner une prompte et large satisfaction, si l'on ne veut pas que le conflit déjà si vif et si profond, qui ronge au cœur notre siècle, le conflit de la foi et de la science, ne devienne, à vue humaine, une guerre à outrance, la plus funeste de toutes à notre génération et à nos descendants. Certes, je suis inébranlablement convaincu, pour mon propre compte, qu'il n'y a pas de vérités contre la vérité ; que la raison et la révélation, la vérité scientifique et la vérité religieuse émanent du même et unique vrai Dieu, et se rencontrent en lui réunies et identifiées dans sa raison éternelle. Mais cette conviction elle-même en implique, en appelle la démonstration, dans la mesure où les faits acquis et les lumières de la pensée chrétienne la rendent possible. A côté de la religion personnellement sentie et vécue, marche la science de la religion, c'est-à-dire des rapports réciproques de Dieu, de l'homme et du monde ; et cette science, qu'on appelle théologie, est loin d'avoir la place qu'elle occupait autrefois dans l'ensemble organique de l'instruction publique. Elle n'est plus que sur l'arrière-plan. La vulgarisation régulière et abondante du savoir humain a mis dans l'ombre celle du savoir divin, comme si l'homme voulait se substituer à Dieu. Aussi, voyons-nous, sous le souffle enivrant de cet esprit, les travaux de la science, ceux de la linguistique et de l'ethnographie, comme ceux de la géologie et de l'histoire, se transformer trop souvent en armes de combat contre les traditions sacrées. Les plus grands problèmes de la religion, dont l'importance et l'examen, qu'on le veuille ou non, s'imposent aux esprits, sont débattus sous nos yeux dans le sein des académies, des associations savantes, des congrès internationaux ; et d'autre part, les corps enseignants, officiellement voués à ces questions, n'ont point de chaires spécialement consacrées à ces sciences nouvelles

et multiples qui touchent par tant de points à la philosophie et à la théologie chrétiennes. Cet état de choses peut-il durer longtemps encore sans entraîner les plus désastreuses conséquences ? Je ne le pense pas. Il importe au premier chef que les efforts du pays pour relever et améliorer l'enseignement national à tous ses degrés, et les sacrifices qu'il s'impose pour sa régénération intellectuelle, enveloppent dans les cadres de cette glorieuse entreprise les écoles dont la mission propre est de travailler au relèvement religieux et moral, sans lequel toute rénovation véritable est impossible.

La Faculté de Montauban, malgré son personnel restreint et ses lacunes souvent signalées, a pris à tâche, depuis plusieurs années, de diminuer, en ce qui la concerne, les dangers de cette situation, et de combler quelques vides par des cours volontairement ajoutés à ceux que le règlement prescrit ; mais ce supplément ne peut point avoir les proportions d'étendue et d'ensemble que les circonstances exigent ; et tout me fait un devoir d'exprimer ici le vœu le plus ardent qu'il y soit bientôt et largement pourvu par l'État, ou par nos églises.

L'année académique qui vient de s'écouler a marché, pour la régularité de l'enseignement donné, comme pour l'assiduité et la bonne tenue des élèves, sur les traces de celle qui l'avait précédée.

Pendant le semestre d'hiver, M. le professeur Nicolas a décrir l'histoire du cartésianisme, en exposant ses deux parties essentielles, je veux dire la méthode, par laquelle Descartes transporta la philosophie sur un terrain solide, et la métaphysique, par laquelle il l'engagea dans une voie qui ne fut pas des plus heureuses. Ces deux points élucidés, il a successivement fait connaître Malebranche et Spinoza qui poussèrent cette philosophie à ses dernières conséquences ; Locke qui en fut l'adversaire ; Hume et Condillac qui en tirèrent, l'un le scepticisme, et l'autre le matérialisme ; et Leibnitz, enfin, qui essaya de corriger cette philosophie, tout en la défendant, d'une part, contre les attaques de Locke, et de l'autre, contre les conséquences qu'en avaient déduites Spinoza et Male-

branche. — Pendant le semestre d'été, ce même professeur a abordé le grave problème de la philosophie de la religion. Il en a étudié l'origine, l'essence, le caractère surnaturel, les formes historiques, et les essais de classification qu'on en a tenté jusqu'à ce jour; et avec une sage circonspection il a conclu de ces recherches, qui ne sont encore qu'à leur début, qu'il faut se garder d'apporter aux investigations de cette science nouvelle un esprit dogmatique, si l'on ne veut compromettre sa haute importance et sa grande utilité.

M. le professeur Pédézert, outre ses exercices littéraires accoutumés, et l'interprétation philologique d'une portion du Nouveau Testament et de quelques lettres des Pères apostoliques, a traité avec détail les questions de critique générale que soulèvent ces derniers écrits, et retracé à ce sujet les longs débats relatifs aux lettres d'Ignace, en signalant les mérites et les défauts des trois recensions que nous en avons.

Aux leçons de littérature et de critique de M. Pédézert, et à celles d'histoire de la philosophie et de la religion de M. Nicolas, M. le professeur Bois en a ajouté sur la critique et la littérature sacrée de l'Ancien Testament. Indépendamment de ses heures consacrées pendant toute l'année à l'interprétation des oracles d'Esaaïe, il a entretenu son auditoire, durant le premier semestre, de la poésie hébraïque, de ses caractères spéciaux, des lumières qu'elle projette sur les origines de la versification et sur la formation des divers genres poétiques; et après ces instructives généralités, il a raconté l'histoire des deux seuls genres de poésie qui ont été richement cultivés en Israël, le genre lyrique et le genre didactique. Le semestre d'été a été rempli par le récit de la formation du recueil canonique de l'Ancien Testament, depuis sa naissance et à travers sa collection successive et la date probable de sa clôture, jusqu'à celui de ses destinées chez les juifs et chez les chrétiens.

Le professeur de critique et d'exégèse du Nouveau Testament a discuté les questions de critique générale et d'introduction particulière que présente l'examen des trois premiers évangiles, après

avoir préalablement esquissé le tableau historique des hypothèses et des systèmes de la science à ce sujet, depuis les temps anciens jusqu'aux plus récents débats. Il a consacré la seconde moitié de l'année à des études de même nature sur la vie et les épîtres de saint Paul, en ne perdant jamais de vue les attaques modernes dont elles ont été l'objet en Allemagne et en France.

L'histoire de la théologie allemande au siècle dernier et pendant le nôtre a fourni à M. le professeur Bonifas la matière de ses leçons durant le premier semestre. Il a d'abord retracé le grand mouvement philosophique d'outre-Rhin, de Kant à Hégel, et montré qu'à chacune des grandes Ecoles qu'il a produites correspondent deux directions théologiques, l'une *rationaliste* et l'autre *supranaturaliste*. Alors, se plaçant en présence de la grande figure de Schleiermacher et de sa révolution théologique, il a dépeint sa vie et ses écrits, son système, son influence et ses disciples. Puis il a caractérisé Hégel et les deux partis de la droite et de la gauche qui sont issus de sa philosophie; et il a terminé ce large tableau par la description de deux écoles nouvelles, celle de la *réaction*, conservatrice à l'excès, qui se passionne à maintenir les formules des anciens symboles, et celle de la *conciliation* qui s'efforce de reconstruire sur des bases nouvelles et plus solides l'édifice scientifique du christianisme positif et surnaturel, en s'appropriant les récents progrès des sciences historiques et critiques. — La théologie de Calvin, d'une part, et l'histoire de l'Eglise, de Constantin à Charlemagne, de l'autre, ont rempli le reste de l'année.

M. le professeur Monod a consacré ses trois heures réglementaires à la dogmatique comparée des grandes confessions chrétiennes, et des groupes particuliers qui s'y rattachent à des titres divers. Suppléant principal de la chaire de morale et d'éloquence sacrée, il a pourvu pour une double part à cette vacance, par des explications homilétiques et pratiques d'une épître de saint Paul; par l'étude de quelques sermonnaires catholiques et protestants; par la critique de plans de sermons, et par des exercices de récitation; tandis que M. Bonifas a raconté l'histoire du

protestantisme au dix-neuvième siècle. — Depuis Pâques, le nouveau Professeur de cette chaire, M. Bois, a exposé les notions fondamentales de l'économie sociale en les rattachant aux principes de la morale chrétienne, et en faisant ressortir les belles harmonies. Il a lu, en outre, dans le texte original, avec les élèves, la première épître pastorale de saint Paul à Timothée, pour en recueillir les leçons de théologie pratique qu'elle contient, et il a destiné une heure de chaque semaine à des exercices homéliques.

La chaire d'hébreu et de critique de l'*Ancien Testament*, devenue vacante par la permutation de M. Bois, a été occupée, dans l'auditoire de théologie, par son ancien titulaire, et par M. Nicolas dans celui de philosophie. J'ai tout lieu d'espérer que bientôt un nouveau collègue viendra combler le vide que le départ, pour un monde meilleur, du regretté M. de Félice, a fait dans le personnel de notre corps enseignant.

Quels sont, Messieurs, les résultats appréciables de cet enseignement donné avec autant d'exactitude que de soin et de zèle?

A cette question, les exercices et les travaux académiques de MM. les Etudiants vont répondre. Nos Elèves ont présenté à la Faculté 80 propositions ou sermons, 41 homélies et 40 dissertations, dont voici l'appréciation officielle :

Propositions : 13 passables, — 49 assez bien, — 46 bien, — 2 supérieures.

Homélies : 5 passables, — 22 assez bien, — 12 bien, — 2 supérieures.

Dissertations : 3 passables, — 19 assez bien, — 17 bien, — 1 supérieure.

Il a été subi 24 examens de philosophie, dont 40 passables, 10 assez bien et 4 bien. Quelques ajournements avaient eu lieu à l'époque d'avant Pâques. Il en a été présenté 76 en théologie, dont 23 passables, 32 assez bien, 12 bien et 9 supérieurs.

Vingt-deux thèses ont été soutenues pour le grade de bachelier en théologie, et quatre pour celui de la licence. Mais avant de vous en signaler l'esprit, les mérites et les défauts par une ana-

lyse rapide, qu'il me soit permis de remarquer que l'instruction, quelque désirable et nécessaire même qu'elle soit, n'est, à nos yeux, qu'un moyen pour arriver à un but supérieur, celui duquel le grand Leibnitz disait : « Donnez-moi l'éducation et je changerai le monde. » L'instruction ne vaut que par les principes qui l'animent, par le but qu'elle poursuit, et par l'usage qu'on en fait. Or, nos principes sont résumés dans la foi vivante en Jésus-Christ; notre but est celui de la sanctification de l'homme et de la gloire de Dieu ; et l'usage qu'il en faut faire est celui de la pratique progressive de la vérité dans la charité. Tel est l'idéal auquel nous tendons par nos rapports journaliers avec nos chers Elèves, par notre culte universitaire, par nos sociétés d'œuvres évangéliques; et il nous est permis de dire que, grâce à Dieu, nos soins ne sont pas tout à fait vains, puisque nos candidats, la plupart placés à l'avance comme suffragants ou comme pasteurs, nous attirent de la part de nos églises des témoignages de satisfaction. Ce fait me dispense d'insister.

1^o MM. KRUGER et Rodolphe DIETERLEN ont soumis à la Faculté des travaux relatifs à l'*Ancien Testament*. Le premier a abordé l'un des épisodes les plus étranges et les plus curieux de l'antique histoire d'Israël, *les Oracles de Balaam*, mais il n'a guère touché qu'en passant aux questions que les faits soulèvent. Son étude, très-conscienteuse, dénote une connaissance assez avancée de l'hébreu, un tact exégétique en général assez sûr; et à ce point de vue elle est digne d'éloge. Mais elle offre moins d'intérêt et elle a moins de portée que n'en aurait eu l'examen des questions d'authenticité, et surtout du rapport qui existe entre Balaam et les vrais prophètes hébreux.

2^o Le second a pris pour sujet : *Les Ecoles des Prophètes*. Il examine dans une première partie les documents bibliques, et recueille leurs enseignements à cet égard; et dans la suivante, il cherche à dégager les résultats. Après avoir écarté les opinions de certains théologiens, il donne la sienne d'après laquelle ces Ecoles étaient moins une institution humaine qu'un phénomène religieux. On se groupait autour des prophètes pour participer

aux lumières et aux dons de l'esprit, en s'y préparant par le recueillement et par la prière. Cette thèse révèle des sentiments profondément religieux et chrétiens, et offre un intérêt réel. Mais, outre que le candidat identifie à l'excès les deux alliances, les prophètes et les apôtres, et les uns et les autres avec les serviteurs de l'Eglise contemporaine, il est loin d'avoir suffisamment approfondi son sujet, et dès lors ses résultats n'ont pas la certitude et la précision désirables.

3^e M. CALADOU s'est occupé du premier *Synode de Jérusalem*. Dans une introduction où il fait ressortir l'importance de son sujet, il signale les deux sources d'informations, le chapitre xv des Actes, et le chapitre ii de l'épître aux Galates, et s'efforce de montrer que leurs récits, loin de se contredire, se rapportent au même fait et se confirment réciproquement. Ce travail exégétique et critique, intéressant et fait avec soin, témoigne d'un esprit consciencieux et de recherches attentives. Quoique la forme en soit défectueuse, et que certaines de ses affirmations soient erronées ou mal justifiées, les résultats généraux ne laissent pas que d'être satisfaisants et bien fondés.

4^e M. BERGER a écrit un opuscule distingué de cent vingt pages, intitulé : *Documents nouveaux fournis sur les Ophites par les Philosophoumena*. Il se demande d'abord ce qu'on savait de cette secte avant l'écrit d'Hippolyte, et passe en revue, à cet effet, les écrits des Pères et les investigations des modernes. Il aborde ensuite fort au long les documents nouveaux des Philosophoumena sur les naasséniens, les pérate, les séthiens, et décrit enfin les modifications apportées à l'idée qu'on se faisait des ophites. Cette étude, très-érudite et largement développée, a une valeur scientifique réelle, que dépare à regret une assez grande obscurité, due sans doute en partie à la nature même des documents, mais aussi à l'esprit et au style de l'auteur.

5^e J'arrive maintenant à une série de recherches christologiques, mises, dirai-je, à l'ordre du jour par des attaques ou par des travaux récents.

Quelle a été la conscience messianique de Jésus-Christ ? Telle est

la question que M. Schmidt s'est posée. Pour la résoudre, il commence par résumer l'enseignement des prophètes et les idées des Juifs sur le Messie. Il établit que Jésus s'est déclaré Messie, surtout par la double appellation de Fils de l'homme et de Fils de Dieu qu'il s'est données, et qu'il s'est laissé appliquer. Alors il s'attache à prouver que si Jésus s'est nommé Messie, c'est qu'il a cru l'être ; et il y a là, à ses yeux, non une accommodation aux préjugés du temps et à la faiblesse de ses disciples, mais une conviction sincère prouvée par toute sa vie. Enfin, dans une conclusion, il démontre rapidement que non-seulement Jésus s'est dit et s'est cru le Messie, mais qu'il l'est réellement. Ce travail animé d'un sage et excellent esprit, manque d'originalité et de force, et n'est pas toujours écrit dans le style clair et précis qui conviendrait à ce genre d'études.

6^e Les pages de M. LAUGA sur la *Résurrection de Jésus d'après saint Paul*, attestent les recherches historiques et critiques les plus sérieuses, dans le but de constater l'idée de l'apôtre sur le fait de la résurrection de son Maître. Le candidat, s'appuyant sur cette considération préliminaire que Paul, en s'attachant, après sa conversion, à la communauté chrétienne, dut en accepter les croyances, examine quelle était la notion qui avait cours parmi les fidèles sur la résurrection de Jésus, et qui fut le point de départ de sa propre doctrine. Cela dit, il expose la doctrine elle-même de l'apôtre. D'après lui, Paul, devenu sur le chemin de Damas l'objet et le témoin d'une apparition corporelle et objective de Jésus-Christ, s'appuya sur cette expérience par laquelle il fut mis sur la même ligne que ses collègues dans l'apostolat, pour affirmer la résurrection corporelle du Sauveur. Ce fait une fois établi, il en relève la haute importance dans la théologie du grand apôtre. Cette thèse, faite avec méthode, pèche par quelques longueurs, et par une exégèse quelquefois insuffisante ; mais elle témoigne d'un grand sérieux, d'un profond attachement aux faits essentiels du christianisme, et d'une ardeur de conviction très-digne d'éloges.

7^e M. MEYER, de Paris, reprend, lui aussi, cette grande ques-

tion du surnaturel, en revenant à l'*Apparition de Jésus à Paul sur le chemin de Damas*. Après avoir justifié le choix de son sujet et fait ressortir son importance très-actuelle, il reproduit, en les critiquant, l'ensemble des discussions soulevées sur ce point depuis quarante ans, les objections de Strauss, de Baur, et surtout celles de Holsten, et conclut en affirmant l'objectivité historique de l'apparition de Jésus-Christ. Le candidat aurait peut-être mieux fait de négliger les critiques antérieures à Holsten, et de concentrer sur les attaques de ce dernier, qui résument les précédentes, toutes les ressources et toutes les forces de sa réfutation ; mais sa composition n'en est pas moins une œuvre de mérite. Il y expose avec clarté et précision les opinions contraires qu'il combat avec savoir, et toutes ses pages révèlent une connaissance solide et approfondie de l'histoire de la critique moderne et des travaux de cette science.

8^e M. le Pasteur MESSERVY a entrepris d'exposer ce qu'est Jésus-Christ d'après l'épître aux Hébreux. Il parle successivement de sa préexistence, de son incarnation, de son œuvre et de sa glorification, et se borne à faire de l'enseignement si riche et si vaste de cette épître une analyse, pieuse sans doute, mais dépourvue de recherches, d'originalité et de profondeur.

9^e A ces travaux christologiques en succèdent quelques-uns qui sont à la fois dogmatiques et bibliques. Tel est celui de M. GABORIT, intitulé : *De la notion du royaume de Dieu dans les Évangiles synoptiques*, lequel aurait été certainement plus approfondi et moins incomplet sur un sujet si important, si l'auteur n'avait traversé de longues circonstances douloureuses, indépendantes de sa volonté.

10^e Tel encore celui de M. PERROT : *Le Salut d'après les trois premiers Evangiles*, où le candidat passe en revue la nature de ce Salut, ses conditions, et son accomplissement par la médiation de Jésus. — Des remarques judicieuses, des recherches personnelles faites avec soin, une intention sérieuse d'aboutir à des conclusions exactes, caractérisent ce travail, quoique l'auteur se renferme trop dans de vagues généralités, que sa pensée et son

style laissent à désirer sous le rapport de la précision, et que sur certains points les affirmations soient incomplètes ou insuffisamment justifiées.

41^o Tel aussi celui de M. PHILIP : *L'Enseignement de Pierre d'après le livre des Actes*. L'auteur examine en trois chapitres la christologie, la sotériologie et l'eschatologie de Pierre, et en résume l'enseignement en constatant que si Jésus-Christ fut essentiellement pour lui le Messie, il ne comprit qu'imparfaitement le sens de sa mort, et ne crut que progressivement à l'universalité du Salut. — Cette thèse intéressante par la limitation précise du sujet, pêche par le manque de rigueur et de discussion dans le groupement des déclarations de l'Apôtre. Si M. PHILIP avait fait entrer dans ses recherches la première épître de Pierre qui confirme et développe les données des Actes, il aurait mieux compris celles-ci.

42^o M. EBERSOLT a fait avec un soin judicieux une *Etude sur la controverse Pélagienne*. Il passe en revue les représentants du Pélagianisme; les débuts de cette célèbre controverse; la théorie pélagienne du baptême, du péché, du libre arbitre, de la grâce; et reprend alors la suite de ce grand débat jusqu'au triomphe de l'augustinisme. Il termine par des observations critiques, qui se résument dans cette double affirmation : Pélage est dans le vrai en maintenant le libre arbitre; mais il est dans le faux en rabaisant l'idée de la grâce qu'il fait consister non dans le secours immédiat de Dieu, mais dans l'assistance ordinaire que nous recevons de lui par la révélation en général, et par les dons accordés une fois pour toutes à l'homme pour éclairer son libre arbitre. M. EBERSOLT a beaucoup lu, et son Etude, consciencieuse, étendue et clairement écrite, intéresse par ses développements érudits.

43^o M. GOUNON a entrepris non sans succès d'examiner et d'apprécier la doctrine de la Rédemption dans le *Cur Deus homo* d'Anselme. Il l'expose d'abord avec précision et netteté; et il la juge ensuite en lui opposant des objections tirées tour à tour de la conscience et de la raison humaines, d'une notion plus pro-

fonde et plus complète de Dieu , du péché et de la régénération de l'homme. — Composée avec un esprit sérieux et écrite avec clarté, cette thèse n'est ni mal faite , ni sans valeur. Si toutes les idées critiques qu'elle contient ne sont pas également justes ou acceptables, et si, en particulier, la pensée et le fait de la solidarité n'y sont pas tenus en compte , il n'est pas moins juste d'en reconnaître les mèrites et la parfaite loyauté.

14^e La thèse de M. Bœgner sur *la jeunesse et la conversion de Calvin* suppose des recherches historiques, minutieuses et exactes, et atteste un esprit profondément religieux. Le candidat s'efforce de prouver que la conversion du Réformateur ne remonte, ni au premier séjour qu'il fit à Paris , de 1524 à 1527 ; ni à celui d'Orléans et de Bourges , de 1529 à 1531 ; mais seulement à son second, à Paris, de 1531 à 1535. Il précise encore davantage, et se croit en droit de lui assigner sa place entre la publication du Commentaire sur le *de Clementia* de Sénèque, et le discours prononcé par le docteur Nicolas Cop , le jour de la Toussaint 1533. Cette composition instructive et fort intéressante, laisse toutefois à désirer au point de vue de la mise en œuvre et de la forme. Toutes ses affirmations ne sont pas également justifiées par des arguments sans réplique ; et la précision excessive de la date d'un événement spirituel qui, par sa nature même comme par le silence des documents historiques , échappe à des déterminations de ce genre, dépasse la mesure du possible.

15^e Nos débats actuels sur l'Eglise avaient suscité à M. Bissexus le désir de bien connaître sa constitution primitive ; et à cet effet de l'envisager sous tous ses aspects, ou plutôt dans ses applications diverses pendant l'âge apostolique ; mais l'étendue même de la question et les circonstances personnelles de ce candidat l'ont contraint, à regret, de limiter son sujet à *la constitution des Eglises pagano-chrétiennes*, sans toucher à celle des communautés d'origine juive. M. Bissexus n'a fait qu'une esquisse incomplète et inégale. A propos de l'organisation , il s'occupe successivement : de l'apôtre, — des prophètes, — des docteurs, — des évangélis- tes, — des évêques et des diaires — sans être toujours exact dans

ses appréciations ; et il se borne à quelques remarques au sujet si délicat, si difficile, de la discipline. On regrette d'autant plus les lacunes de ce travail, que le candidat animé du meilleur esprit, fait entrevoir ce qu'on pouvait attendre de lui dans des circonstances plus favorables.

46^e Sous ce titre : *Le Synode général de Paris, 1559*, M. HERMANN DIETERLEN a écrit avec soin une étude historique sur la naissance et le développement intérieur des Eglises réformées de France. Préparé par des recherches étendues et sérieuses, il fait revivre avec beaucoup de précision et une riche abondance de détails l'époque, héroïque entre toutes, des premiers développements de la Réforme française. Il raconte successivement : 1^e l'histoire de la formation des premières petites communautés protestantes, encore sans lien entre elles, jusqu'à la constitution de la première Eglise organisée, celle de Meaux, en 1546 ; 2^e l'histoire de cette première Eglise protestante et de son influence au dehors, jusqu'à sa dispersion par la persécution ; 3^e l'histoire de l'Eglise de Paris, de son développement intérieur, et de son action étendue sur les autres Eglises de France ; 4^e l'histoire du Synode de 1559, de sa constitution, de la discipline et de la confession de foi qui en émanèrent. Enfin, dans une conclusion rapide, il jette un coup d'œil sur l'histoire des Eglises réformées après 1559. Ce riche et beau travail, puisé aux sources à l'aide d'une critique sûre, est pénétré du plus excellent esprit, et d'un amour sincère et communicatif de cet émouvant sujet.

47^e M. MAILLARD s'est demandé : *Quels furent les obstacles que rencontra la Réforme, au seizième siècle, en France où tout semblait, d'abord, présager son triomphe*, et il les trouve dans le génie du peuple français, dominé par l'esprit de Rome, dans l'austérité des doctrines calvinistes, et dans les rigueurs de la persécution. Il développe assez bien ces causes ; mais il a recours à des sources littéraires plutôt que scientifiques, et il n'aboutit qu'à une tractation incomplète et superficielle d'un problème historique toujours intéressant.

48^e M. CADIX a mis à profit un long séjour en Angleterre pour

recueillir des données sur l'Eglise française du Refuge à Londres. Il les groupe en trois chapitres correspondant aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Il passe en revue les principaux pasteurs de l'exil dont il raconte le ministère et apprécie la prédication. Puis il étudie l'organisation et la vie intérieure de l'Eglise, sa discipline, son culte, et cite, chemin faisant, de précieux documents inédits qu'il a pu consulter à Londres. Là est l'intérêt de cette monographie qui, d'ailleurs, manque d'ordre et de précision dans les détails, de simplicité dans le style, et dont les jugements ne sont pas toujours appuyés de raisons suffisantes.

19^e *Le système ecclésiastique Darbyste* a été l'objet, de la part de M. FOURNIER, d'une appréciation peu scientifique, mais conçue du moins dans un bon esprit, car en combattant le darbysme ce pasteur sait rendre justice aux sentiments chrétiens des partisans de ce système.

20^e Préoccupé de nos questions ecclésiastiques, M. BOST a voulu se rendre compte du rôle de l'élément laïque dans l'église. Il embrasse dans son plan le laïcisme et le judaïsme. — Le laïcisme et le christianisme. — Le laïcisme et la réforme. — Le laïcisme et les églises contemporaines ; mais ce cadre était trop compliqué et trop vaste pour que son œuvre répondît à l'étendue et à la gravité du problème ; il y touchait à trop de points, pour qu'il fit autre chose que les effleurer sans les résoudre, quelque sérieuse que fût d'ailleurs l'intention du candidat.

21^e Enfin M. SOUBEIRAN a voulu faire de l'apologétique en parlant de la conscience et de Jésus-Christ. Ce double titre indiquait naturellement la division qu'il fallait suivre. A travers les variations de la conscience, qu'il sait réduire à leur vraie signification, M. Soubeiran détermine le point fixe qui les domine, et ce point central et supérieur consiste dans le sentiment permanent et universel de l'obligation. Cette base une fois acquise, il montre que Jésus-Christ illumine à tous égards la conscience, et lui communique en même temps la force de réaliser ce qu'elle commande. C'est donc en Jésus-Christ que la conscience trouve à la fois son appui et sa puissance. Cette thèse dont les développ-

pements sont quelquefois un peu confus et le style pas toujours correct, aborde un sujet aussi important que difficile, et qui aurait demandé plus d'expérience et de maturité qu'on ne peut en exiger d'un candidat quelconque ; mais il faut dire toutefois avec bonheur que sa lecture fait du bien par l'énergie et la ferveur des convictions chrétiennes de son auteur.

Comme l'an passé nous avons eu des examens et des thèses pour la licence. Deux pasteurs en exercice, M. Henri MEYER et M. BRUSTON ayant subi avec succès les six épreuves écrites exigées pour ce degré, ont été admis à soutenir leurs thèses latines et françaises.

Le premier a mis tous ses soins à élucider ce problème aussi difficile qu'actuel : *Les discours du quatrième évangile sont-ils des discours historiques de Jésus ?* Et voici par quelle voie il aboutit à une solution affirmative :

Il constate avant tout la grande exactitude historique de la narration du quatrième évangile, d'autant plus frappante que l'Evangéliste semble moins préoccupé des faits. Tout lui paraît indiquer que l'apôtre saint Jean est bien l'auteur de cet écrit sacré. Ce résultat lui fournit une présomption favorable à l'historicité des discours.

Mais M. MEYER veut et doit résoudre cette question par l'étude des textes eux-mêmes. A cet effet il examine l'un après l'autre, dans une première partie, les discours de Jésus, et montre que chacun d'eux contient bien les idées et l'expression de ces idées, que demandaient les circonstances données. Dans une seconde, il recherche jusqu'à quel point la forme de ces discours porte les caractères du langage du Sauveur dans les synoptiques, et ceux du langage de Jean dans sa première épître. Il établit qu'il y a des ressemblances avec l'un et avec l'autre ; et il en conclut que le quatrième évangile reproduit la parole de Jésus, tout en la marquant de l'empreinte de l'apôtre. Dans une troisième il envisage le fond des discours, en suivant toujours sa méthode comparative. Il démontre, d'une part, que cet enseignement reproduit les éléments essentiels de celui des synoptiques en le développant, en le

précisant, en l'éclairant ; et d'autre part qu'il ne contient pas les traits spéciaux de la doctrine de l'Apôtre dans sa première épître ; ce qui prouve la fidélité narrative de l'historien.

Il fait aussi ressortir que les arguments employés par Jésus-Christ ne se comprennent qu'en supposant les discours historiques ; et que le Christ révélé par ces discours, n'est pas un être impossible. Il arrive enfin par toutes ces voies à asseoir sur une base solide l'historicité des discours du Sauveur rapportés par Jean, tout en acceptant que l'Apôtre a usé d'une certaine liberté de forme.

Cette thèse est l'œuvre d'un esprit aussi droit que sage et circumspect, le fruit d'une longue étude vraiment impartiale et consciencieuse. Plus d'une fois le candidat fait valoir avec honneur des considérations frappantes et solides. Ce qu'on ne saurait assez louer en lui, c'est l'absence de tout parti-pris, et sa méthode rigoureusement scientifique. Observer les faits est sa préoccupation souveraine. On peut regretter qu'il ait semblé ne vouloir réfuter que les objections de deux critiques, comme s'il n'y en avait point d'autres à résoudre, et que sa conclusion soit empreinte d'un caractère un peu incertain qui ne cadre pas avec l'ensemble de ses affirmations. En somme, il a fait preuve de travail, d'intelligence, d'un vrai tact historique et d'une aptitude critique évidente, quoique son œuvre manque de vivacité, d'éclat et de netteté.

Sa thèse latine a pour but de justifier ce titre : *Pueri centurionis sanatio apud Matthæum, VIII. 5-13 et Lucam, VII 1-10 cum reguli filii sanatione apud Johannem IV, 46-54 confertur.*

Ce qui fait l'intérêt, aux yeux de l'auteur, de ce chapitre de critique, c'est qu'il confirme l'identité du récit du quatrième évangile et de celui des synoptiques, et qu'il jette sur la narration de ceux-ci une lumière apologétique nouvelle. M. Meyer signale alors les ressemblances qui existent entre ces deux relations, et s'attache à montrer comment celle de Jean sera à concilier les divergences que présentent entre elles celles de Matthieu et de Luc. Enfin, à l'aide du point de vue particulier du quatrième

évangile, il essaie de rendre compte des différences qu'on remarque entre le récit de ce quatrième et celui des deux autres, et conclut à la très-grande vraisemblance de leur identité.

Cette dissertation un peu courte sur un sujet un peu minutieux, mais qui n'est pas sans importance pour la critique et pour l'apologétique, est faite avec soin, et écrite en un style pur, correct, et quelquefois très-heureux. Quoique l'opinion qu'elle soutient soit contestée et combattue par un grand nombre de théologiens, il faut reconnaître que M. Meyer a su l'appuyer sur des raisons spécieuses soigneusement recueillies.

M. BRUSTON a choisi pour sujet de sa thèse française : *Le texte primitif des Psaumes*. Convaincu que ce texte a été altéré dans le cours des siècles, il s'est proposé de le restituer dans son intégrité. Tel est son but, et voici la marche qu'il suit pour l'atteindre.

Il commence par établir à l'aide de l'histoire du texte de l'*Ancien Testament*, que des altérations ont pu s'y introduire, et s'y sont glissées en réalité. Il indique ensuite les règles qui doivent guider dans cette délicate entreprise, et il y met résolument la main, prenant et corrigeant l'un après l'autre les passages qu'il croit altérés. Le besoin de faire disparaître du texte des Psaumes des versets difficiles à traduire, ou d'un sens peu conforme à la suite des idées, ou peu dignes de l'auteur sacré, tel est le motif de son travail de révision réparatrice.

Si l'on peut reprocher à M. Bauston de ne pas conserver toujours la sage mesure de l'esprit vraiment critique ; d'exagérer la possibilité des altérations et par contre la facilité des corrections ; d'attribuer quelquefois un sens inacceptable à des passages qui peuvent en recevoir un très-convenable et même beau, et de s'être livré à des suppositions compliquées et aventureuses, il n'en est pas moins vrai que sa thèse a une grande valeur comme travail indépendant et personnel, comme fruit d'une connaissance approfondie de la langue hébraïque, et d'un esprit ingénieux et second en ressources ; et que bon nombre de ses corrections proposées sont très-vraisemblables.

La thèse latine a pour titre : *De lapsu hominis in vitam antérieure rejiciendo*. Il y a, dit-il, entre les affirmations de la Bible et celles de la science géologique une contradiction qu'il importe de lever; selon les unes, la mort n'aurait paru sur notre globe qu'après le péché de l'homme, et selon les autres, elle aurait régné longtemps avant son apparition sur la terre. Comment concilier cette antinomie?

Les diverses tentatives qu'on a faites pour échapper aux conclusions de la géologie, étant, à son avis, insuffisantes et inacceptables, sommes-nous réduits à penser que Dieu est l'auteur du péché et de la mort, du mal moral et du mal physique? Il y a des systèmes qui l'affirment; mais ils froissent la conscience et la raison. Que faire donc? admettre une chute antérieure à l'habitation de l'homme sur la terre.

Ces pages, quoique intéressantes, sont trop rapides et trop courtes pour un si grave problème. Les solutions rejetées par l'auteur ne sont pas suffisamment réfutées; et surtout son hypothèse donne lieu à des questions et à des difficultés dont il ne tient pas compte.

Tels sont, Messieurs, dans leur ensemble, les travaux de nos élèves et les résultats obtenus. Je termine comme j'ai commencé, en insistant, par un dernier mot, sur la nécessité absolue de fortifier et de compléter dans l'Université l'enseignement des sciences théologiques. Une voix éloquente vous disait naguère dans l'auguste enceinte de votre palais judiciaire, que le sentiment religieux, affirmé dans les lois et dans les mœurs, pouvait être un moyen de salut contre le matérialisme qui mine et ruine la société moderne. Elle avait mille fois raison. Comment résister à cette armée grossissante et déjà incalculable d'esprits qui relèguent systématiquement dans la région des rêves les grands et éternels problèmes de la pensée et de l'âme humaine, et ne se passionnent que pour les réalités d'ici-bas, qui seules existent à leurs yeux? Comment lutter avec succès contre ces sceptiques qui tiennent le sanctuaire de la vérité pour un mirage trompeur ou insaisissable, et qui répètent si volontiers le point d'interrogation

de Montaigne : Que sais-je ? Comment entraîner ces retardataires obstinés qui , rivés au passé , et murés dans un système comme dans un tombeau , ne veulent rien entendre du mouvement de la pensée , des travaux de la critique , des découvertes de la science , des progrès de l'humanité ? Sera-ce par des réformes extérieures ; par le remaniement des institutions politiques et sociales ; par la multiplication des lois appuyées sur la force ; par des coups d'Etat et par des révolutions ? Non sans doute ; la raison et l'expérience nous instruisent suffisamment à cet égard . Nous ne nous relèverons que par un enseignement plus approfondi , plus complet , plus abondant et plus vaste , des droits méconnus ou outragés de l'âme et de la conscience , et des réalités supérieures et vivifiantes de la foi chrétienne . Nous ne triompherons de tous ces esprits dévoyés que par une diffusion infatigable et une défense raisonnée des vérités évangéliques , et de leur intime correspondance avec les besoins les plus profonds , les plus inaliénables de notre nature divine . La science est de tradition séculaire dans l'Eglise de Jésus-Christ . C'est par beaucoup de savoir uni à beaucoup de foi et d'amour , que les docteurs des premiers siècles , depuis Justin Martyr jusqu'à saint Augustin , triomphèrent de toutes les erreurs réunies dans le vaste confluent du gnosticisme . C'est avec les mêmes armes que ces erreurs multiples , ressuscitées en notre siècle par une raison énivrée d'elle-même , doivent être vaincues , et le seront au grand jour des lumières de l'éternelle vérité .

Rapport de M. DUFOUR, doyen de la Faculté
de Droit de Toulouse.

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Les institutions humaines sont-elles, comme les individus, soumises à des périodes de croissance ou de déclin; ou même devons-nous penser, avec un des plus charmants esprits du dernier siècle que, dans les Lettres comme dans les sciences, il s'opère, au moment où l'on touchait presque à la perfection, une sorte d'affaissement qui place les timides successeurs de tant de grands maîtres dans l'impuissance de les imiter?

Ces questions et les doutes qu'elles avaient suscités paraissaient finies, lorsque de funestes événements ont refroidi les esprits portés à l'optimisme.

C'est sous l'empire de ces idées que nous croyons devoir jeter un regard sur l'histoire de notre vieille Université. Peut-être cette étude sommaire ne sera-t-elle pas inutile pour nous pré-munir contre l'état de torpeur ou de dégénérescence dont elle fut frappée.

Crée par les papes, avec ou sans l'assentiment des autorités locales, notre Université fut armée de priviléges et dotée de tous les avantages propres à assurer sa prospérité. Les impôts volontaires ou forcés fournis par l'Eglise ou par le prince, le zèle des corps religieux, leur désintéressement, tout concourut à imprimer la plus forte impulsion aux études théologiques, et, par suite, aux autres parties de l'Enseignement qui, dans l'esprit des créateurs, étaient considérées comme devant leur venir en aide. (*Sicut ancillæ.*)

Cependant la transformation des institutions ayant détourné les corporations religieuses de l'enseignement de la théologie , et, d'un autre côté, les largesses de l'Eglise allant toujours en diminuant, les ressources devinrent si minimes que l'étude principale fut presque abandonnée. A leur tour, les professeurs de Droit civil et de Droit canon , bien qu'ils eussent groupé leurs forces , se trouvèrent fréquemment placés dans les plus tristes embarras pécuniaires.

De là de nombreuses réclamations adressées au Parlement tant par les professeurs que par les élèves. Les magistrats ne laissèrent pas échapper l'occasion qui leur permettait d'empêtrer sur la puissance ecclésiastique; mais déjà le mal était sans remède; de nombreuses dispositions réglementaires ne le prouvent que trop. — L'abus le plus criant tenait au mode de remplacement des professeurs ou docteurs régents.

Dès le principe , lorsque la position des maîtres n'avait rien de précaire , elle devait exciter l'émulation de ceux qui aspiraient à la conquérir. Le concours établi entre eux méritait vraiment ce nom. Mais déjà , du temps de Cujas , les nominations se faisaient sur la désignation des prédécesseurs. Que si pour respecter les traditions ou les règlements , on simulait je ne sais quelles épreuves , il suffit de se pénétrer de l'esprit du temps pour être convaincu qu'elles n'avaient aucun caractère sérieux.

Il est possible que Cujas ait tenté d'occuper une des chaires de l'Ecole et que cette tentative ait été infructueuse , mais n'y ayant pas eu de lutte réelle engagée , il ne pouvait y avoir ni défaite , ni victoire. Toute la faute , si faute il y a eu , doit être imputée à la coutume et non aux hommes.

Quoi qu'il en soit , si depuis la réorganisation de l'Université , l'enseignement de la jurisprudence a fait des progrès trop inaperçus par les personnes étrangères à nos études , cela tient surtout aux mesures prises pour se prémunir contre les dangers que nous avons signalés.

Par ses libéralités l'Etat nous a permis de consacrer tout notre temps à remplir la tâche qui nous était confiée. Et, d'un autre

côté, les épreuves exigées pour parvenir à la chaire sont assez sérieuses pour fournir à chaque candidat l'occasion de se produire. Une amélioration également remarquable est celle de la constitution du jury des concours. Elle est telle que désormais les élus ne seront plus exclusivement choisis par des maîtres toujours trop portés à donner leurs suffrages aux élèves fidèles observateurs de leurs méthodes et imbus de leurs doctrines.

Cependant, sans méconnaître ces précieux avantages, il importait de se prémunir contre le manque d'unité des doctrines et la perte des traditions.

Ici encore la pratique a sagement corrigé ce qu'il pourrait y avoir à redouter de l'esprit d'innovation. L'autorité en laissant introduire dans notre corps des éléments de rénovation, ne se plaît pas moins à leur restituer autant que possible les docteurs formés dans leur sein. Bien mieux, ces jeunes maîtres ne nous reviennent d'ordinaire que lorsque, après une sorte de stage dans d'autres facultés, ils se sont mis en mesure de nous faire profiter de leurs riches observations.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que par cette touchante sollicitude, l'Université nous prépare bien mieux à soutenir les luttes de l'avenir, qu'elle ne le ferait en multipliant les sujets de l'enseignement.

Il faut sans doute combler les lacunes ; mais il ne faut pas oublier que trop de labours imposés aux élèves tendraient à rendre de plus en plus les études superficielles. L'Ecole de Bologne nous offre sur ce point un bien triste enseignement. Le niveau des études, Savigny nous l'atteste, s'abaissait, paraît-il, en raison inverse du nombre des professeurs.

Ces observations n'ont pas échappé à l'éminent Ministre qui préside aux destinées de l'Université. Il a été heureux de nous rendre MM. Laurens et Paget que nous avions en quelque sorte prêtés à d'autres Facultés, et cela, lorsqu'ils étaient encore tout imprégnés de nos doctrines, et que, pour rappeler un de nos antiques usages, le son de la cloche qui leur indiquait l'heure de nos cours, vibrait encore à leurs oreilles. Par cet insigne bien-

fait et tant d'autres faveurs qu'il s'est plu à nous prodiguer, M. Batbie a noblement acquitté la dette qu'il avait contractée envers ceux dont quelques-uns ont eu l'honneur d'être ses maîtres et presque tous ses collègues. Un esprit aussi élevé ne pouvait méconnaître nos vieux rapports de confraternité. Je serais bien ingrat moi-même, si je ne disais hautement que, grâce à eux, il m'a été permis de désigner à son Excellence les personnes, dont les longs services méritaient une récompense. Mais mon rôle s'est borné là. Les raisons de décider se sont présentées instantanément à la mémoire du Ministre et la spontanéité des décisions, ajoute au prix du bienfaït et le relève.

Il était difficile de donner à nos jeunes étudiants de plus puissantes excitations au travail, qu'en leur montrant comment ceux qui étaient assis, il y a quelque jours à peine, sur les bancs qu'ils occupent aujourd'hui, sont devenus maîtres à leur tour. Nous signalerons bientôt les travaux de ceux qui promettent de devenir leurs dignes émules. Mais nous devons vous dire et, nous sommes heureux de vous faire connaître en quelques mots, quel est l'esprit qui anime nos élèves.

Leur conduite dans l'intérieur de l'Ecole est irréprochable. Je me crois aussi autorisé à vous dire que leur tenue au dehors dénote une plus grande réserve et donne rarement lieu à de regrettables scandales.

Instruits et mûris avant l'heure par le malheur, nos jeunes hommes comprennent le besoin de fournir à notre chère patrie les forces et les lumières qui lui permettront de reprendre sa prééminence. Plus assidus à nos cours, ils sont moins exposés aux excitations de la rue. Que si, dans une circonstance récente, dominés par des sentiments dont l'expression isolée n'avait rien de répréhensible, ils ont oublié un instant l'observation des règlements, il m'a suffi de quelques observations pour les ramener à loi du devoir.

S'il nous est facile de modérer les ardeurs du jeune âge, et cela en faisant appel à l'intelligence de nos élèves et à leur estime pour leurs maîtres, la tâche devient plus laborieuse lorsqu'il faut

modérer l'influence que cette même ardeur exerce sur le caractère et sur la direction d'esprit de nos étudiants.

Richement douées par la nature, les populations méridionales en général et nos élèves en particulier, ont toutes les aptitudes nécessaires pour progresser dans le monde; et cependant nous sommes obligés de dire que, ni dans le concours pour l'agrégation, ni dans le concours ouvert entre les élèves des diverses Facultés, nous n'avons obtenu, cette année, aucune nomination. Ce résultat ne tiendrait-il pas à la nature de notre esprit? Il saisit les choses au bond avec trop de facilité, mais il ne s'occupe guère d'organiser dans un ordre méthodique les richesses dont il s'est aisément emparé. En d'autres termes, nos Etudiants ne savent pas composer; leurs vues ne sont pas assez amples, ils n'envisagent pas les questions sous leurs faces diverses, leur phrase est trop courte. Pour obvier à cet inconvénient, le seul remède possible, mais efficace, c'est de les habituer à traiter des questions par écrit, sous la surveillance de leurs maîtres et avec les seules ressources des textes et de leur mémoire. Le mal est tellement urgent que nous saurons trouver le temps nécessaire pour le conjurer. Malheureusement, nos locaux ne sont plus suffisants; les salles de conférences nous manquent et l'autorité locale ne saurait trop s'empresser de nous venir en aide.

Venant aux travaux de nos jeunes docteurs, dignes de fixer l'attention, je signale, parmi tous, la thèse de M. Carrère sur *l'envoi en possession et la vente en masse des biens du débiteur* (Droit romain). La théorie exposée par l'auteur n'a été mise en lumière que par la critique moderne, et ce n'est qu'à l'aide de laborieuses recherches et de méditations profondes, que le candidat a pu présenter le tableau fidèle des résultats obtenus. Dès le principe, on envisageait la personne et les biens comme un tout indivisible; puis on eut l'idée de les considérer séparément; mais la masse des biens resta toujours compacte; enfin chacun des éléments qui la composaient put donner lieu à des poursuites ou ventes séparées, et cela, par une marche analogue à celle

qui avait fait admettre la représentation générale avant le mandat particulier.

L'auteur a parfaitement mis ces idées en lumière, aussi, malgré quelques propositions erronées, quelques vices de rédaction et bien que les études sur le concordat en droit français laissent à désirer, la Faculté n'a pas hésité à décerner à M. Carrère, déjà lauréat au concours général, la meilleure de ses récompenses.

M. DASTE a été peut-être plus parfait, mais sur un sujet moins difficile à explorer. Son travail sur la recherche de la paternité hors mariage, en droit romain et en droit français, est le fruit d'études conscientieuses et complètes. Droit romain, droit canonique, ancien droit français, législation, doctrine et jurisprudence, tout a été étudié par l'auteur qui n'a pas même laissé de côté les législations étrangères. Il a ainsi rédigé, sur un sujet restreint, une thèse de doctorat vraiment digne de ce nom. Ferme dans ses doctrines, le candidat s'attache trop scrupuleusement à des opinions, motivées sans doute, mais trop absolues. Il signale, il est vrai, l'écueil contre lequel il va se briser, mais il ne trouve d'autre ressource que l'appel au législateur, oubliant ainsi que les tempéraments de la pratique méritèrent surtout à la jurisprudence romaine le nom de raison écrite. Cette rigueur, que le cathédrant lui-même n'a pas pu maintenir en entier, car il cède parfois aux exigences de la pratique, ne l'a pas empêché d'obtenir nos justes éloges.

Les dissertations de M. PELLEFIGUE sur l'*Exceptio rei judicatae* en droit romain et l'*Autorité de la chose jugée au criminel* en droit français, ne sont peut-être pas le fruit d'études aussi approfondies. Cependant les principes afférents à chacun de ces sujets sont nettement exposés. Le droit criminel est surtout traité avec méthode et une grande lucidité d'esprit. Dans la soutenance le cathédrant a fait preuve d'une merveilleuse facilité d'élocution ; il a montré qu'il possédait l'art du raisonnement et ses juges ont bien auguré de son avenir.

M. FAURÉ DE FERRIÈRE n'a pas craincé de prendre pour sujet

de thèse *la substitution pupillaire en droit romain et le testament du mineur âgé de seize ans en droit français.*

En traitant ces deux sujets si ardu, l'auteur est remonté aux origines ; il a fait preuve de discernement et d'un esprit indépendant. Soutenue avec distinction, la thèse aurait peut-être mérité l'éloge si l'auteur n'avait pas trop cédé à la pensée d'innover ou de restaurer.

La thèse de M. LARROUY est l'œuvre d'un homme de cœur. Obligé d'interrompre les études qu'il faisait en Allemagne lorsqu'éclata la guerre avec la Prusse, il ne craignit pas d'affronter tous les dangers pour rentrer dans sa patrie.

Sa dissertation sur les *exceptions* en droit romain est complète. L'auteur cite, à l'appui de ses décisions, non-seulement les doctrines émises dans les ouvrages publiés, mais encore celles qu'il a entendu professer dans les cours.

Sa thèse sur le *rôle du défendeur* en droit français n'est pas moins remarquable. Aussi les examinateurs ont-ils regretté qu'un peu de faiblesse dans la soutenance ne leur ait par permis de donner au candidat l'unanimité de boules blanches.

M. MASCLET, distract par d'autres occupations, n'a pas pu, dans sa dissertation sur la *loi rhodienne* en droit romain et sur les transports par chemin de fer en droit français, faire preuve d'études aussi approfondies. Cependant le droit civil a été traité avec assez d'abondance. Le candidat a appliqué avec exactitude les principes généraux du droit à la matière spéciale qu'il a choisie. Meilleur observateur que théoricien, il a enrichi son travail d'une foule d'aperçus pratiques qui lui ont justement mérité la bienveillance de ses juges.

Si les travaux et les thèses de nos jeunes licenciés ne sont pas d'ordinaire appréciés dans nos rapports, c'est que nous attendons, pour mieux juger ces jeunes adeptes de la science, leurs épreuves pour le doctorat.

Qu'il nous soit permis néanmoins de faire exception à la règle. Un de nos élèves, M. SAINT-GIRONS, a pu, dans l'espace de *six années*, faire toute ses études classiques et juridiques, obtenir au

bout de *trois années* les diplômes de bachelier ès-lettres et de bachelier ès-sciences avec la mention *bien*; et, dans le même intervalle de temps, conquérir dans notre Ecole le *premier prix* de droit français et le *deuxième prix* de droit romain.

De pareils résultats dénotent une nature bien douée et des travaux soutenus. Mais livré à lui-même, M. SAINT-GIRONS aurait, à coup sûr, succombé sous le poids du fardeau qu'il s'était imposé; aussi n'avons-nous pas été étonné d'apprendre de sa bouche qu'il devait tout à un ecclésiastique dont il est devenu l'enfant d'adoption.

A notre tour, nous avons cru devoir signaler à la bienveillance de l'autorité supérieure la science et le désintéressement de M. l'abbé Deltour, curé de Layrac.

Puissent les palmes académiques que M. le ministre vient de conférer à ce digne ecclésiastique, lui susciter de nombreux imitateurs!

J'ai le bonheur de consigner ci-après les renseignements scolaires concernant l'année :

I. NOMBRE DES ÉLÈVES.

| | |
|---------------------------------|------------|
| Pour la Capacité | 47 |
| Pour la Licence. { | 195 |
| 1 ^{re} Année | 195 |
| 2 ^{re} Année | 202 |
| 3 ^{re} Année | 224 |
| Pour le Doctorat | 65 |
| TOTAL. | <u>733</u> |

II. NOMBRE DES EXAMENS : 966. — ÉLÈVES INSCRITS : 733.

| | |
|--|----------|
| CAPACITÉ. | 43 exam. |
| — avec éloge | " |
| — Majorité de boules blanches. | 2 |

| | |
|--|------------------|
| PREMIÈRE ANNÉE | 177 exam. |
| — avec éloge | 7 |
| — Majorité de boules blanches | 27 |
| DEUXIÈME ANNÉE | 195 |
| — avec éloge | 9 |
| — Majorité de boules blanches | 22 |
| PREMIER EXAMEN DE LICENCE | 179 |
| — avec éloge | 7 |
| — Majorité de boules blanches | 24 |
| DEUXIÈME EXAMEN DE LICENCE | 166 |
| — avec éloge | 10 |
| — Majorité de boules blanches | 45 |
| THÈSE DE LICENCE | 160 |
| — avec éloge | 8 |
| — Majorité de boules blanches | 44 |
| PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT | 46 |
| — avec éloge | 2 |
| — Majorité de boules blanches | 40 |
| DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT | 16 |
| — avec éloge | 4 |
| — Majorité de boules blanches | 4 |
| THÈSE DE DOCTORAT | 40 |
| — avec éloge | 3 |
| — Majorité de boules blanches | 4 |

ÉLÈVES AJOURNÉS.

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Capacité | 3 |
| Première Année | 17 |
| Deuxième Année | 30 |
| Premier Examen de Licence | 16 |
| Deuxième Examen de Licence | 16 |
| Thèse de Licence | 4 |
| Premier Examen de Doctorat | 11 |
| Deuxième Examen de Doctorat | 4 |
| Thèse de Doctorat | 4 |
| TOTAL | 99 |

III. NOMS DES ÉLÈVES REÇUS AVEC ÉLOGE.

| PREMIÈRE ANNÉE. | Dejean. Dufaur. Lomon. Marchant. Pandellé. Prévost de Saint-Cyr. Sabaté. Saint-Girons. |
|--|--|
| MM. Bellan. Briot Letourneux. d'Esquerre. Gassaud. Granier. Racanié-Laurens. Timbal. | |
| DEUXIÈME ANNÉE. | Thèse de Licence. |
| MM. Abadie. de Catala de Bruzaud. Cruppi. Latrelle. Maisonneuve. Margier. Passama. Rabou. Sauciére. | MM. Bressolles. Chapel d'Espinassous. Dufaur. Lomon. Prévost de Saint-Cyr. Randé. Saint-Girons. Vincent (Louis). |
| 1 ^{er} Examen de Licence. | 1 ^{er} Examen de Doctorat. |
| MM. Abadie. Blaignan. Bressolles. Dufaur. Lafont de Sentenac. Pandellé. Randé. | MM. Bruguières. Pichard. |
| 2 ^e Examen de Licence. | 2 ^e Examen de Doctorat. |
| MM. Bressolles. Cauche. | M. Lamieussens Baigthosse. |
| Thèse de Doctorat. | |
| | MM. Carrère. Daste. |

Rapport sur les travaux de la Faculté des Sciences
de Toulouse , pendant l'année scolaire 1772-73,
par M. H. MOLINS, doyen.

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS ,

Si l'enseignement supérieur est appelé à recueillir un jour le bienfaït d'une rénovation féconde , il le devra surtout au développement des études fortes et désintéressées. On a dit du génie de la France, qu'il semble fait pour voir de haut et de loin , pour plonger ses regards vers des horizons inaccessibles. Mais toute qualité a ses excès , et c'est contre ces excès qu'on peut réagir , tout en respectant la qualité génératrice. Faut-il demeurer où nous sommes et comme nous sommes ? N'y a-t-il pas des progrès urgents à réaliser ? L'heure présente n'est-elle point propice aux grands enseignements et aux généreuses inspirations ? Oui, après les dures leçons de l'expérience , il faudra se plier, coûte que coûte , à la nécessité des réformes utiles, accommoder davantage les systèmes d'instruction à la marche naturelle et spontanée du développement des esprits. « Du plomb , non des ailes », a dit Bacon. Que ce soit désormais la devise commune. On a trop donné aux mots, pas assez aux choses ; et pour avoir volé trop haut, pour s'être perdu dans les nuages, on est finalement retombé de toute la hauteur où l'on s'était élevé. Il est temps de s'attacher à la réalité et de s'arracher aux chimères, de moins s'égarer dans les régions idéales où nous emporte le génie national. Les circonstances, d'ailleurs, nous appellent d'une voix plus solennelle que jamais à nous recueillir dans nos infortunes , à nous unir dans nos espérances. Le corps enseignant, en particulier, pénétré de la responsabilité qui lui incombe , apportera son plein con-

cours à l'œuvre de régénération, car une grave mission est réservée à l'Université. Satisfaire à ce besoin universel d'améliorations qui se fait sentir dans les sociétés modernes; corriger les programmes, les méthodes, les habitudes d'esprit surtout; communiquer enfin aux générations nouvelles un peu de cette patience, de ce goût de l'observation, de cette minutie même dans les recherches expérimentales et pratiques, que réclame impérieusement toute œuvre durable : voilà le but où il faut tendre. C'est avec le sentiment des nouveaux devoirs qui nous sont imposés, avec la ferme volonté de préparer par nos travaux présents les conquêtes de l'avenir, que nous abordons chaque fois notre sérieuse tâche, et vous allez vous-même en pouvoir juger par l'exposé fidèle de nos actes et des résultats obtenus pendant la période écoulée.

Et d'abord, en ce qui touche nos cours, ils se sont faits sans incidents notables et avec la régularité accoutumée, conformément aux programmes approuvés par la haute administration, et dont le cercle entier est parcouru en deux années au plus. Je m'abstendrai, comme d'habitude, de vous en entretenir ici, puisque je n'aurais à vous offrir que la sèche énumération des matières que nous avons déjà traitées. Mais ce que je ne saurais omettre, c'est le grave changement survenu dans le personnel enseignant dès le commencement de l'année scolaire. Nous avons perdu une collaboration qui nous était chère, celle de notre excellent collègue, M. Gascheau, appelé de l'activité à la situation de professeur honoraire. Entré dans la Faculté en 1844, il nous appartenait depuis vingt-huit ans, et son enseignement substantiel, heureusement approprié au programme obligatoire, n'avait cessé de porter les meilleurs fruits. Grâce au concours d'un collègue si dévoué à sa tâche, il nous a été donné de former, en vue de la licence ès-sciences mathématiques, nombre de jeunes gens méritants, en qui l'Université a trouvé d'utiles recrues pour satisfaire aux besoins de l'instruction secondaire dans cette vaste Académie. Aussi nos sympathiques regrets ont-ils accompagné M. Gascheau dans cette situation nouvelle, où il se voit entouré de l'estime publique,

après une carrière scientifique dignement remplie. S'il nous a été enlevé comme collègue, il nous restera comme ami ; et ces liens-là du moins, rien ne pourra les rompre.

Au milieu de nos regrets, une compensation nous était réservée par le choix du professeur appelé à succéder à M. Gascheau. Cette tâche est échue à M. Despeyrous, transféré, sur sa demande, de la chaire d'astronomie à celle de mécanique. Nul doute qu'il ne trouve dans ce dernier enseignement les mêmes succès qu'il avait recueillis dans le premier.

Peu de mois après, il était pourvu à la vacance de la chaire d'astronomie par la nomination, en qualité de chargé de cours, de M. Tisserand, docteur ès-sciences mathématiques. Précédemment attaché, comme astronome-adjoint, à l'observatoire de Paris, fonctions qu'il a remplies pendant six années consécutives, délégué ensuite dans celles de directeur de l'observatoire de Toulouse, M. Tisserand était en outre désigné au choix de M. le ministre par d'estimables travaux scientifiques, justement remarqués dans les comptes-rendus de l'Institut. Ce sont là des titres sérieux qui promettent un enseignement aussi solide que fructueux, où la science théorique aura pour fondement et appui la science pratique.

Il est encore une décision ministérielle que je dois mentionner comme intéressant notre enseignement. Par arrêté du 1^{er} juin dernier, M. Lartet, docteur ès-sciences naturelles, ancien aide naturaliste au Muséum de Paris, a été chargé d'un cours complémentaire de géologie à la Faculté de Toulouse. Ce cours ne s'ouvrira d'ailleurs que durant la nouvelle année scolaire.

Après ces détails sur le personnel, il faut mettre sous vos yeux les résultats de la collation des grades pendant la période écoulée, en commençant par les examens de la licence.

Les épreuves de la licence ne sont guère abordées que par les jeunes gens qui ont pris part aux travaux des conférences ; et on le conçoit sans peine, puisqu'ils trouvent dans ces utiles exercices une préparation directe aux examens qui les attendent. Ils étaient au nombre de onze pendant la période écoulée, cinq se destinant

aux mathématiques, quatre aux sciences physiques, deux aux sciences naturelles. Ces onze étudiants nous ont fourni, pour la session de juillet, un contingent de quatre candidats, dont deux aspiraient à la licence ès-sciences mathématiques, un à la licence ès-sciences physiques, un à la licence ès-sciences naturelles. Deux admissions ont été prononcées, savoir :

Licence ès-sciences mathématiques : M. THÉRON (Antoine), aspirant répétiteur au lycée de Toulouse ;

Licence ès-sciences naturelles : M. ARLOING (Saturnin), professeur à l'École vétérinaire de Toulouse.

Il convient de signaler dans ces examens les particularités les plus saillantes qui se sont présentées.

En ce qui est de la licence ès-sciences mathématiques d'abord, l'unique candidat, M. THÉRON, a été bien inégal dans les deux parties de l'épreuve écrite. Deux questions étaient assignées pour cette épreuve, l'une portant sur le calcul intégral, l'autre sur la mécanique. La première a été traitée d'une manière presque irréprochable par le candidat ; il a fait preuve à la fois de savoir et de capacité. Il fallait avant tout exposer la théorie à laquelle se rapportait le problème à résoudre, ce dont il s'est acquitté avec clarté et précision ; et quant à la solution elle-même, sauf une lacune, qui a été notée, elle a été obtenue avec toute l'exactitude désirable. Il en a été tout autrement de la composition de mécanique, où des méprises fâcheuses ont empêché le candidat d'arriver au résultat. Somme toute cependant, le jury, tenant compte de la première partie, reconnue excellente, a pensé qu'il y avait lieu d'autoriser M. THÉRON à passer à l'épreuve orale.

Interrogé d'abord sur les contacts des courbes et des surfaces, il a répondu avec lenteur, avec hésitation, et l'examinateur a dû lui venir en aide ; on sentait qu'une confusion regrettable se produisait dans son esprit entre cette question et une autre analogue. Il n'a pas tardé à se relever en traitant avec autant d'intelligence que de facilité une seconde question relative à l'intégration des équations différentielles linéaires. En mécanique, il a assez bien répondu sur le principe de la conservation des aires ; il a été

moins heureux en exposant la théorie des rônes Poncelet et en évaluant leur effet utile. En astronomie, plusieurs questions lui ont été posées sur le lever et le coucher des étoiles, et il en a convenablement donné la solution.

Restaient les épreuves pratiques, dont l'une portait sur l'usage des méthodes de calcul. Il s'agissait d'évaluer les longueurs des deux axes d'une hyperbole, connaissant l'angle des asymptotes et les coordonnées d'un point de la courbe. M. THÉRON s'est acquitté de cette épreuve de manière à prouver qu'il avait une véritable habitude du calcul logarithmique, les résultats obtenus ayant été suffisamment exacts. La seconde épreuve avait pour objet la représentation géométrique d'un instrument, et l'on avait choisi le théodolite. Bien que le dessin n'eût pas toute la netteté désirable, on a pu se convaincre que le candidat s'était sérieusement exercé aux constructions graphiques.

En définitive, d'après l'ensemble des trois sortes d'épreuves, les examinateurs ont été amenés à décider que M. THÉRON était digne du grade de licencié, et ils lui ont accordé trois boules rouges.

Quant à la licence ès-sciences naturelles, que la Faculté a si rarement l'occasion de conférer, car les aspirants à ce grade font à peu près défaut depuis un certain nombre d'années, elle nous a amené cette fois un seul candidat, mais un candidat excellent, M. ARLOING. Nous avons eu là une compensation et comme un dédommagement.

Le sujet proposé pour l'épreuve écrite était le suivant :

« Du sommeil naturel chez l'homme. — De l'hibernation chez les animaux. — Du sommeil des plantes. — Etat physiologique des fonctions pendant le sommeil. »

Sauf quelques lacunes de peu d'importance, la partie de cette composition afférente à la physiologie du sommeil naturel chez l'homme a laissé peu de chose à désirer. Le sommeil hibernal a été moins bien traité, en ce que le candidat n'a point fait connaître les nombreuses expériences dont cette sorte de sommeil a été l'objet, notamment celles de Saissy et de Mangili. L'ensemble

a été néanmoins satisfaisant et a valu M. ARLOING la note *bien*. La composition de botanique est écourtée et incomplète. N'ayant point fait mention des recherches postérieures à celles de De Candolle sur les causes du sommeil des plantes, notamment des expériences de M. Goffmain, d'une part, Charles Meyer, de l'autre, le travail du candidat se ressent des longs développements donnés à la question de physiologie animale, et, à vrai dire, aux termes du règlement, il n'était tenu à faire qu'une seule composition.

Dans l'épreuve orale, plusieurs questions lui ont été posées sur les caractères généraux des arachnides et des mollusques, sur la structure de la tête osseuse chez les mammifères, considérée au point de vue de la théorie vertébrale. Il y a répondu d'une manière nette et précise, prouvant une fois de plus l'utilité des conférences pratiques pendant lesquelles il avait été exercé à de longues et minutieuses observations, qui, jointes à de sérieuses études théoriques, avaient gravé dans sa mémoire les détails si nombreux de l'anatomie des animaux invertébrés.

En botanique, le candidat a d'abord eu à traiter de la fleur en général, et à distinguer la fleur de l'inflorescence. Il a parfaitement exposé l'état de la science sur ce point. Une seconde question a porté sur la graine et son importance. Il a retracé les opinions les plus récentes sur la nature des fleurs femelles des conifères, montré les différences de la graine dans les familles voisines, signalé les tribus des grands groupes naturels établis sur la constitution de la graine.

Le candidat a satisfait à toutes ces questions plutôt en maître qu'en élève. On s'y attendait du reste, car il avait suivi avec une parfaite assiduité les cours, les conférences et les herborisations. Jugement sain, mémoire heureuse, clarté et facilité dans l'exposition, savoir étendu et de bon aloi, tels ont paru être, aux yeux du professeur de botanique, les mérites de M. ARLOING.

En ce qui concerne la géologie, le candidat, interrogé sur la distribution des fossiles dans toute l'échelle géologique, a répondu d'une manière très satisfaisante, et il a fait preuve de connaissances paléontologiques étendues, en donnant des explications

fort justes sur la structure des corps organisés caractéristiques des terrains.

Quant aux opérations pratiques, lesquelles sont venues en dernier lieu, le sort avait désigné comme sujet d'épreuve anatomique la structure de l'appareil génital d'un mollusque. L'habile scalpel du candidat a mis parfaitement en évidence tous les détails de cet appareil si compliqué, et son crayon, non moins habile que son scalpel, a représenté fidèlement les cellules ovigènes et les spermatozoïdes de la glande hermaphrodite.

Mis enfin en présence d'une série de roches et de fossiles, M. ARLOING a été presque toujours heureux dans ses déterminations. En somme, comme celui de zoologie et de botanique, l'examen de géologie a été excellent.

En conséquence, le jury tout entier s'est plu à déclarer que M. ARLOING était un candidat hors ligne, et que ce jeune professeur était digne à tous égards d'obtenir le diplôme de licencié ès-sciences naturelles. A l'unanimité, il lui a donné trois boules blanches pour l'ensemble de son examen.

Je passe aux examens du baccalauréat ès-sciences. A l'inverse de ceux de la licence, c'est là que se montre l'affluence. Le nombre de nos candidats tend en effet à s'accroître d'année en année. De 355, chiffre de la période précédente, il s'est élevé cette fois à 378. Mais, si les examens ont été plus nombreux, ont-ils été meilleurs ? Ce serait là l'essentiel. Tâchons de dégager cette inconnue des résultats que nous avons recueillis.

Aux deux genres de baccalauréat que nous conférons correspondaient deux catégories distinctes de candidats, ainsi représentées numériquement :

| | |
|--|-----|
| Baccalauréat ès-sciences complet | 256 |
| Baccalauréat ès-sciences restreint | 122 |

La première catégorie, la plus importante sans contredit par la diversité des carrières auxquelles elle peut prétendre au moyen du diplôme, appellera surtout notre attention.

Sur le contingent entier de l'année scolaire, c'est-à-dire sur 378 candidats, 216 ont été ajournés aux épreuves écrites ou orales, 162 ont été jugés dignes du grade, ce qui répond à une proportion de 43 admissions sur 100. Cette proportion, il faut en convenir, est un peu inférieure à celle de l'année précédente, qui avait été de 46 sur 100. La différence toutefois n'est pas assez sensible pour qu'on en puisse conclure un abaissement réel du niveau des études, et il serait plus exact de dire que ce niveau est resté à peu près stationnaire.

Parmi les 256 aspirants au baccalauréat complet, 116 ont été éliminés dès l'épreuve écrite, et il est bon de noter dans ce chiffre la part qui revient respectivement à l'élément littéraire et à l'élément scientifique. Or, nous trouvons que 23 candidats ont été écartés pour l'insuffisance de la version, 54 pour la faiblesse des compositions scientifiques, 39 pour ces deux motifs à la fois. Par ce dernier chiffre on voit que le tiers environ de ceux qui ont succombé à cette première épreuve n'étaient pas mieux préparés à traduire un auteur latin qu'à traiter une question de mathématiques ou de physique.

Restaient, pour l'épreuve orale, 140 étudiants sur lesquels 35 ont encore échoué, ce qui a réduit finalement les admissions à 105 ou à 41 pour 100 : proportion très-peu différente de la moyenne générale afférente aux deux baccalauréats réunis. Les diverses parties du programme ont d'ailleurs contribué à un degré inégal à ces admissions, comme on en jugera par les notes qui les représentent dans l'examen oral. Ainsi, en ce qui regarde les mathématiques, la note *très-bien* a été décernée 4 fois, la note *bien* 14 fois; en physique et en chimie, la première note a été donnée 2 fois, la seconde 13 fois. Mais c'est le côté littéraire qui a laissé surtout à désirer : car tandis que la note *très-bien* n'a été accordée qu'une seule fois pour la philosophie, la note *bien* ne l'a été que 2 fois pour l'explication des auteurs et les langues vivantes, une seule fois pour la philosophie, l'histoire et la géographie.

Il est une catégorie de candidats qu'il importe de mentionner

spécialement, c'est celle des bacheliers ès-lettres, laquelle tend à s'accroître chaque année. Cette fois, nous n'avons pas compté moins de 93 étudiants pourvus de ce titre. Sur ce nombre, 56 ont été admis à subir l'épreuve orale, et 49 ont été admis définitivement. Ici la proportion des réceptions s'élève à 52 pour 100 ; elle est, comme on le voit, notablement supérieure à celle relative aux autres candidats ; et cela n'a rien de surprenant, puisque la possession du diplôme de bachelier ès-lettres a pour conséquence d'affranchir les aspirants au baccalauréat ès-sciences de toute la partie littéraire du programme. Au reste, c'est dans la catégorie dont il s'agit que se rencontrent nos meilleurs lauréats, ceux auxquels s'adressent les hautes distinctions honorifiques dont nous disposons.

Le baccalauréat restreint ne m'arrêtera que quelques instants. On sait que les examens relatifs à ce grade attirent beaucoup moins d'étudiants que ceux du baccalauréat complet ; et c'est que le diplôme qui en est la suite, au lieu de conduire aux écoles militaires ou aux grandes administrations de l'Etat, n'est guère valable qu'en vue des études médicales. Là, presque tous les candidats sont déjà bacheliers ès-lettres ; et la raison en est évidente, puisque le baccalauréat ès-sciences est la condition préliminaire imposée à quiconque veut entrer dans les Facultés ou les Ecoles préparatoires de médecine. Dans la dernière année, sur 122 étudiants qui se sont présentés devant la Faculté des sciences, 119 étaient munis de ce premier diplôme. Malgré l'avantage qui leur était acquis par cela seul, les échecs ont monté à un chiffre assez élevé : 50 d'entre eux ont été d'abord écartés après les compositions ; puis, sur les 72 restants, 45 ayant été éliminés en raison de l'insuffisance de l'examen oral, il n'y a eu en fin de compte que 57 admissions, ce qui ne fait que 46 pour 100.

Quant aux mentions décernées aux candidats sortis vainqueurs de l'épreuve, en ce qui touche l'un et l'autre baccalauréat, elles se répartissent comme il suit :

| | |
|------------------------------------|------------|
| <i>Mention très-bien.</i> | <i>4</i> |
| <i>Mention bien.</i> | <i>3</i> |
| <i>Mention assez bien.</i> | <i>15</i> |
| <i>Mention passable.</i> | <i>143</i> |
| TOTAL. | 162 |

Il est juste de signaler et de mettre à l'ordre du jour ceux de ces lauréats qui ont atteint à nos plus hautes mentions, et je le fais d'autant plus volontiers aujourd'hui que parmi eux se montre au premier rang le fils d'un de mes collègues, pour qui ce premier succès sera comme un engagement d'en mériter de plus grands et de plus beaux dans la voie scientifique où il va s'engager. Voici cette liste d'honneur :

Baccalaureat ès-sciences complet. — 1^e Mention très-bien.

M. DESPEYROUS (Anselme-Charles), du lycée de Toulouse.

2^e Mention bien.

MM. ARCHAMBAULT de Montfort (Armand-Marie), du lycée de Tarbes;

MOFFRE (François-Monique-Marie-Henri), du lycée de Toulouse ;

PEZOUS (Paul-Emile), du lycée d'Albi.

3^e Mention assez-bien.

MM. ASTRUC (Auguste-Charles). — Études particulières.

AUJOULET (Marie-Louis), de l'école Sainte-Marie.

BALDY (Marie-Mathieu-Eugène), de l'école Sainte-Marie.

BRÉZET (Louis-Gabriel), de l'école Sainte-Marie.

BUSQUET (Jean-Raymond), du lycée de Toulouse.

MM. DE CARBONEL (Auguste-François-Marie). — Études particulières.

CAZES (Jean-Marie-Laurent). — Études particulières.

DURAND (Louis-Gonzague-Marie-Alexis), du collège de Béziers.

GASSAUD (Prosper-Charles-Marie), du lycée de Toulouse.

GAYE (François-Joseph), de l'école Sainte-Marie.

LAFORE (Jean-Marie), du lycée de Toulouse.

REY (Jean-Jules), du lycée de Toulouse.

Baccalauréat ès-sciences restreint. — Mention assez-bien.

MM. LABAT (Jean-Baptiste-Marie-Charles-Emmanuel). — Études particulières.

PLANTIÉ (Théodore-Vincent-Paul), du lycée de Tarbes.

SABLAIROLES (Jean-François-Joseph-Edmond), de l'institution Faget.

Tels sont, Messieurs, les principaux résultats de nos examens, résultats que nous aurions voulu meilleurs sans doute, mais qui du moins nous semblent donner des promesses rassurantes pour l'avenir. Cette modeste épreuve du baccalauréat, la première de celles que rencontre le jeune étudiant, tend à prendre chaque jour une importance plus marquée. Placée à la fin des études secondaires pour en être le couronnement et la sanction, elle est une barrière opposée à l'ignorance ou à l'incapacité, elle offre une sérieuse garantie dont profitent les grandes institutions du pays. Et tout récemment la loi militaire, dans le but de protéger les carrières civiles, n'a-t-elle pas attaché à nos diplômes un notable privilége, en admettant de droit ceux qui en sont pourvus dans le groupe d'élite des volontaires d'un an ? Quant à nous, préoccupés des besoins du temps, nous trouvons dans ces sages mesures un encouragement à réaliser les améliorations indiquées par l'expérience, à fortifier nos examens et à en éléver le niveau en

y apportant, selon notre coutume, cette juste sévérité que tempère toujours la bienveillance, et qui est le plus sûr moyen de répondre à la confiance que la société a placée en nous. Nos candidats, de leur côté, puissent sans doute, dans la sollicitude dont ils sont l'objet, un nouveau motif de se rendre de plus en plus dignes des faveurs accordées à leurs généreux efforts; et puisque nos diplômes les conduisent au seuil des grandes carrières libérales, ils sentiront la responsabilité qui leur incombe et se montreront pénétrés de la mission qu'ils rempliront un jour. « Vivre, c'est combattre », a dit un Ancien. Que cette première épreuve soit donc pour la jeunesse une initiation aux combats qui l'attendent. Il appartient aux âmes viriles d'aspirer à la vie publique, et il n'est rien de plus beau que d'y conquérir une place honorable, après avoir débuté par de fortes études et donné l'exemple de ce que peut le travail aidé de l'intelligence et d'une volonté courageuse.

Liste des travaux publiés par les professeurs de la Faculté des Sciences en 1873.

M. DESPEYROUS. — Origines géométriques des fonctions elliptiques ; leurs formules fondamentales. (*Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse.*)

M. FILHOL. — Recherches sur la nature du composé qui minéralise les eaux thermales des Pyrénées, et sur les effets que la dilution produit sur les solutions de sulfures alcalins. (*Annales de chimie et de physique.*)

La vérité sur la nouvelle distribution d'eau de la ville de Toulouse. (*Mémoires de la société des Sciences physiques et naturelles de Toulouse.*)

M. JOLY. — Des études sur les mœurs, le développement et les métamorphoses d'un petit poisson chinois du genre Macropode. (*Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse*)

Une note sur l'exhalation de la séve aqueuse chez le Richardia africana.

Une note sur les pieds gigantesques du Tussilago fragrans. (*Idem.*)

Un extrait d'un travail intitulé : *Types crâniens primitifs.* (*Idem.*)

Les arts du dessin en France à l'époque du Renne. (*Extrait de la revue scientifique La Nature.*)

Coloration accidentelle des eaux douces et marines. (*Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse.*)

M. CLOS. — Des caractères du péricarpe et de sa déhiscence pour la classification naturelle. (*Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse.*)

Quelques observations ou recherches afférentes à l'agriculture. (*Journal d'agriculture du Midi de la France.*)

De quelques étymologies et de quelques remarquables dénominations populaires de plantes. (*Bulletin de la Société botanique de France.*)

M. LEYMERIE. — Résumé d'une explication de la carte géologique du département de la Haute-Garonne. (*Bulletin de la Société géologique de France.*)

Description géognostique du versant méridional de la montagne Noire, dans l'Aude. (*Revue des Sciences naturelles de Montpellier.*)

Sur la position et le mode de formation des marbres colorés du Languedoc. (*Bulletin de la Société géologique de France.*)

Sur les dépôts lacustres supra-nummulitiques du bassin de Carcassonne. (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Paris*)

Rapport sur les travaux de la Faculté des Lettres
de Toulouse, lu au Conseil académique, par
M. DELAVIGNE, doyen de la Faculté.

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Le devoir de ma fonction m'oblige à placer sous les regards du Conseil Académique notre état de situation pendant l'année classique qui vient de s'écouler. — L'importance de ce compte-rendu en fait oublier un peu la monotonie. Nous cherchons l'intérêt dans le fond des choses : et d'ailleurs, à la veille des grandes discussions qui doivent modifier profondément le régime de

l'Enseignement supérieur, nous ne nous proposons qu'une récapitulation sobre et nette des travaux accomplis.

La nature de ces travaux implique leur division en deux parties distinctes, *Enseignement* et *Examen*.

ENSEIGNEMENT.

Le Conseil apprécie depuis trop longtemps les mérites, la méthode, l'infatigable dévouement des Professeurs de la Faculté des Lettres pour que j'aille, de ce côté, à provoquer son attention. Je me bornerai à signaler dans ses traits essentiels, le sujet traité dans chacune de nos chaires. — Le professeur de littérature française a continué ses études sur le mouvement de la pensée et le renouvellement de la haute critique, dans les dernières années du dix-huitième siècle et la première partie du dix-neuvième. En tête des novateurs, il a surtout placé Chateaubriand et le groupe littéraire qui s'était formé autour de lui; et il a montré comment l'imagination, la poésie, l'histoire, la critique, avaient subi, tour à tour, sa profonde influence. — Dans ses Conférences de haute littérature réservées spécialement aux élèves de l'Ecole de Droit, le professeur a fait succéder l'étude de Racine à celle de Corneille et de Molière, et a embrassé ainsi dans trois années consécutives, l'œuvre complète des trois plus beaux génies de notre théâtre. — Le professeur de littérature étrangère a fait l'histoire de l'Espagne au seizième siècle, et s'est appliqué particulièrement à l'étude des œuvres de Cervantès. — Le professeur d'histoire a repris et continué ses recherches sur le mouvement des esprits au seizième siècle, en s'attachant surtout à la France et aux œuvres de l'art, si nombreuses et si variées à cette époque. Il a intercalé dans son enseignement en manière de digression, quelques études de géographie et d'histoire ancienne, relatives pour la plupart à nos contrées méridionales. — Le professeur de philosophie a étudié, spécialement, dans leur côté moral, les grandes et antiques doctrines religieuses de la Chine, de l'Inde, de la Perse et de la Grèce avant Socrate. Il a constaté dans les

jugements spontanés de la conscience humaine, contrairement aux prétentions sceptiques, un caractère de constance et d'uniformité qui fournit la meilleure réponse à opposer aux arguments du pyrrhonisme. — Enfin le professeur de littérature ancienne avait commencé des études comparées sur les poèmes homériques et l'*Enéide* de Virgile, quand la maladie vint soudain les interrompre. Malgré les vives instances de tous ses collègues, M. Hamel a jugé qu'après plus de quarante années de labeurs, le moment du repos était arrivé, et il a sollicité lui-même son admission à la retraite. Les liens de l'honorariat le rattachent du moins à cette Faculté qui a vu s'éloigner, avec un légitime regret, le professeur éminent et consciencieux, associé depuis tant d'années à ses travaux et à sa fortune. M. Hamel lègue à son successeur, l'honneur de ses traditions et de son exemple. M. Bredif, qui a passé avec éclat par toutes les longues et difficiles épreuves de la carrière universitaire, s'en montrera le digne héritier; et nous sommes certain que son enseignement rencontrera à Toulouse la même faveur, le même succès qu'à la Faculté des Lettres de Montpellier.

COLLATION DES GRADES. — LICENCE ÈS LETTRES.

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES.

Les deux sessions réglementaires de la licence ès lettres ont compté vingt candidats. Huit s'étaient présentés en novembre 1872; et quatre ont fait preuve d'un mérite assez solide pour être admis définitivement à l'honneur du grade. Ce sont MM. Dencausse, Cambon, Labroue et Bernard. La session de juillet, qui comptait douze candidats, a été moins heureuse. Le concours a été jugé très médiocre, et révèle trop peu de culture, de goût et de science comparée dans les trois antiquités grecque, latine et française. Sans doute, les candidats fixent sur le but un œil avide, et convoitent un grade qui les désigne tout d'abord au choix du chef de l'Académie. Quelques-uns même attestent, sans progrès bien marqués, une singulière persistance. Mais le désir

impatient ou persistant ne suffit pas. Et la Faculté croirait manquer à tous ses devoirs vis-à-vis de l'Université et des familles en détachant des rangs et signalant comme professeurs d'élite des candidats très imparfaitement préparés. La conséquence de ces indications trop indulgentes retomberait tout entière sur les élèves de nos collèges, qui verraien le niveau de leur instruction s'abaisser avec le niveau trop bas de la préparation scientifique chez leurs professeurs.

Un seul candidat, M. Blondel, professeur de philosophie au collège de Quimper, ne tombait pas sous le coup de ces observations. La solidité de ses études latines, la maturité précoce de sa pensée et de sa parole dans la dissertation française et les épreuves orales, ont racheté quelques inégalités, quelques lacunes dans ses connaissances grecques. Et la Faculté a proclamé à l'unanimité M. Blondel digne d'être admis au grade de licencié ès lettres.

Pour être justes, reconnaissons que la maladie et, par suite, l'absence forcée du professeur de littérature ancienne pendant une grande partie de l'année, ont pu nuire à la préparation sérieuse de certains candidats, et que leur insuccès, dû à une cause accidentelle, peut retarder mais non pas leur ôter la légitime espérance d'un victorieux effort. — La Faculté tout entière continue, du reste, ces conférences si dévouées, si désintéressées, qu'elle consacre annuellement aux préparations à la licence. Son hospitalité générente les ouvre à tout candidat, soit de l'Université, soit de l'enseignement libre. Et, en outre, malgré ses travaux de toute espèce : travaux de cours, travaux de conférences, travaux d'examen, travaux du concours académique, travaux personnels (1), elle a pu corriger avec un zèle scrupuleux et assidu les compositions qui lui étaient envoyées par les jeunes

(1) M. Delavigne a lu à l'Académie des sciences de Toulouse une Étude sur la poésie chrétienne au IV^e siècle; M. Barry, une dissertation étendue sur *Tolosa Tectosagum*, qui est imprimée dans la nouvelle édition de *l'Histoire générale de Languedoc*.

professeurs de ce vaste ressort. C'est une sorte d'apostolat académique qui nous use avant l'heure, et il ne faut pas moins pour nous soutenir dans cette rude tâche que la vive conscience d'un devoir utilement et vaillamment accompli.

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES.

Dans l'année classique 1872-73, huit cent cinquante et un candidats se sont présentés au baccalauréat, quarante et un de plus que l'an dernier. Et pour nos trois sessions, le chiffre total se décompose ainsi : deux cent trente-huit en novembre 1872, cent quarante-deux en avril 1873, et quatre cent soixante-onze à la session de juillet et août, qui se tient successivement à Toulouse, Rodez, Cahors et Tarbes. Pour constater le niveau des études dans cette grande Académie, nous prendrons notre base d'appréciation dans la session de juillet, car les deux autres ne recueillent guère que les candidats déjà ajournés, et n'offrent ainsi qu'un intérêt secondaire. — A Toulouse, sur trois cent soixante-deux candidats examinés, vingt-sept ont été reçus avec la mention *assez-bien*, cent trente-quatre avec la note *passable*; cent soixante-six n'ont pu franchir la limite des épreuves écrites, et trente-cinq ont été refusés à l'oral. — A Rodez, trois candidats sur trente-sept ont obtenu la mention *assez-bien*; dix-sept, la note *passable*; 17, dont trois seulement pour les épreuves orales, ont été ajournés. — A Cahors, trente-cinq candidats ont donné une mention *assez-bien*, et neuf réceptions avec la note *passable*; dix-huit ont été éliminés aux épreuves écrites, et sept pour l'épreuve orale. C'est dans ce centre d'examen que les études nous ont paru les plus faibles. — A Tarbes, vingt-trois candidats sur trente-sept ont dû être ajournés, trois à l'oral et vingt aux épreuves écrites. Un seul, dans toute l'Académie, M. Cator, a pu conquérir cette mention *bien*, si rare et si difficile. Il appartenait, du reste, au lycée d'Auch, et sa présence à Tarbes n'était qu'accidentelle. Trois candidats, un du

lycée de Tarbes et deux du petit-séminaire de Saint-Pé, ont obtenu la mention *assez-bien*; dix, la note *passable* (1).

(1) CANDIDAT QUI A OBTENU LA MENTION *bien*.

M. CATOR, lycée d'Auch.

CANDIDATS QUI ONT OBTENU LA MENTION *assez-bien*.

MM. BONNET, petit-séminaire de Sarlat.

MÉRIGNAC, Établissements domestiques.

DE BARDIES, id.

BOS, petit-séminaire de Montauban.

GERBAUD, collège de Moissac.

LACANAL, collège de Saint-Gaudens.

COURBATTIEU, lycée d'Albi.

DIMGET, petit-séminaire de Carcassonne.

BROQUIÈRE, lycée de Toulouse.

BONNAFOUS (Adelain), Établissements domestiques.

BONNAFOUS (Joseph), id.

RAYNAUD, collège de Castres.

ESTER, petit-séminaire de Sarlat.

BAZINET, collège de Perpignan.

BOUNES, petit-séminaire de Lavaur.

CAYRAN, lycée de Toulouse.

MIR, collège de Perpignan.

SALVADOR, id.

BAREILLE, petit-séminaire de Toulouse.

LABAT, Établissements domestiques.

CAPELLE, école libre de Montauban.

FORMIS, école de Sorèze.

LAGARDE, collège de Béziers.

LAUTARD, lycée d'Albi.

CADÈNE, école libre de Montauban.

DECÈPS, petit-séminaire d'Auch.

PAMBRUN, collège de Bagnères.

RODEZ.

MM. COUDERC, lycée de Rodez.

CHAYAUX, id.

MALEVIAL, Petits-Carmes, à Cahors.

En somme, sur quatre cent soixante-onze présentations, nous comptons une mention *bien*, trente-quatre *assez-bien*, cent soixante-dix *passable*, et deux cent soixante-six ajournements. Ce dernier chiffre, trop considérable, prouve la juste sévérité de la Faculté de Toulouse, qui, tout en gardant la plus extrême bienveillance, pense que son premier et patriotique devoir consiste à sauvegarder, non-seulement les études sérieuses, mais encore, et autant que possible, à éléver leur niveau. Une des meilleures conditions pour atteindre ce but serait à coup sûr la stabilité dans la forme et le fond, dans le programme et le mode de l'examen. Le jour où le baccalauréat ès lettres cesserait d'être exposé à des expériences sans cesse renaissantes, ce jour plus désiré qu'entrevu, rétablirait le calme dans les esprits, la patience dans les études, et deviendrait ainsi le plus simple comme le plus efficace de ces remèdes que l'on va chercher si loin.

Du reste, cette session, sans caractère marqué qui la distingue des précédentes, ne se prête pas à des réflexions bien particulières. L'ensemble des examens est frappé d'une sorte de médiocrité qui atteste chez tous une certaine somme d'efforts, sans révéler presque chez aucun, une véritable distinction. Les parties hautes et délicates de l'examen, comme l'explication des auteurs grecs et français, sont toujours en souffrance. La décadence des études grecques est surtout sensible. Le programme oral pour cette partie demande à être refait et judicieusement fragmenté. On devrait renoncer, par exemple, à cette indication prodigieuse de Thucydide, qui est demandé tout entier à nos jeunes

CAHORS.

M. DELANÈLE, lycée d'Auch.

TARBES.

MM. PÉDEBIDAN, lycée de Tarbes.
ROUET, petit-séminaire de Saint-Pé.
SALLES, id.

aspirants du baccalauréat, tandis qu'on se garderait bien de faire cette proposition formidable aux candidats à l'agrégation supérieure des lettres. Et comme le discours latin seul suffit pour représenter et garantir l'étude bien faite des humanités, il semble que l'épreuve d'une version grecque, qui remplacerait la version latine, serait pour la langue d'Homère et de Platon, oubliée dans le concours écrit, un encouragement des plus efficaces. — L'étude analytique et littéraire des auteurs français n'est pas assez prise au sérieux par les candidats ; et notre sévérité toujours croissante et trop justifiée, peut à peine leur en démontrer l'utilité. — La philosophie, représentée deux fois, à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale, est assez étudiée ; mais les nécessités du volontariat ou des écoles spéciales, la font commencer un peu tôt : et de là vient que la mémoire s'y décèle plus que le jugement. — La Faculté, enfin, désirerait que des résultats mieux accusés missent plus en lumière cette vive impulsion qu'on cherche, et à juste titre, à donner aux langues vivantes comme aux études historiques et géographiques.

Je borne ici mes reflexions, un peu longues peut-être, car j'ai tout dit : et c'est le secret d'ennuyer, affirme Voltaire. Mais c'est aussi le secret d'instruire, et surtout le moyen d'assurer dans sa marche, d'éclairer, d'inspirer dans ses résolutions un conseil où se rassemblent tant d'hommes spéciaux, associés tous dans un même désir et un même but, celui de multiplier et d'accroître cette grande lumière que Dieu met dans tout homme venant en ce monde, c'est-à-dire son intelligence et sa raison.

Compte-rendu des travaux de l'Ecole de médecine

pendant l'année scolaire 1872-1873.

MESSIEURS,

Si le nombre des étudiants qui fréquentent une école de médecine suffisait pour donner la mesure de son importance, l'École de Toulouse tiendrait un rang des plus honorables parmi les écoles de médecine de France. Mais le nombre des élèves n'est pas, à notre avis, ce qu'il faut considérer avant tout si l'on veut avoir une idée exacte de la valeur relative de ces établissements, et la force des études, l'étendue des progrès accomplis par les élèves, leurs succès dans les concours permettent d'asseoir à ce sujet une opinion mieux motivée.

Or l'École de Toulouse a vu, en moins de dix ans, deux de ses élèves obtenir le premier rang au concours pour l'internat dans les hôpitaux de Paris, et je suis heureux de rappeler encore dans cette enceinte les noms de M. Dieulafoy et de M. Caubet, qui nous sont chers à plus d'un titre. J'ai d'ailleurs, Messieurs, des raisons toutes personnelles pour vous les rappeler aujourd'hui.

En effet, M. Georges Dieulafoy, digne héritier d'un nom que son oncle, Paul Dieulafoy, avait rendu célèbre, a voulu nous obliger une fois de plus à être reconnaissants envers lui. D'accord avec son frère, M. Marcel Dieulafoy, qui soutient aussi de la manière la plus honorable dans une autre carrière le poids du nom de son oncle, il a offert à l'École de médecine de Toulouse la belle collection d'instruments de chirurgie qui avait appartenu à notre ancien collègue Paul Dieulafoy. A la valeur matérielle, assurément fort considérable, de ce don si généreusement offert se joint la valeur que lui donne le nom de son premier possesseur.

seur qui occupa, comme vous le savez, Messieurs, un rang éminent parmi les chirurgiens français et fut pendant plusieurs années l'un des plus brillants professeurs de l'École de médecine de Toulouse. Vous vous associerez, je n'en doute pas, Messieurs, à l'École de médecine pour remercier MM. Dieulafoy du don précieux qu'ils viennent de lui faire.

J'ai aussi des raisons particulières pour vous rappeler le nom de M. Caubet.

M. Caubet qui a été, comme M. Georges Dieulafoy, élève de l'École de médecine de Toulouse et a obtenu comme lui le n° 1 au concours pour l'internat dans les hôpitaux de Paris, vient de prendre place parmi ses anciens maîtres à la suite d'un concours fort brillant. Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont certainement conservé le souvenir de ce concours où chacun des candidats fit preuve de connaissances solides, variées, étendues, et laissa le jury sous la double influence du plaisir que lui avait causé la valeur de certaines épreuves et du regret de ne pouvoir disposer que d'une seule place, alors que plus d'un candidat s'était montré digne de siéger au rang des professeurs.

Le mérite des candidats qui ont échoué dans le concours rehausse assurément l'importance du succès obtenu par M. Caubet, et nous autorise à espérer beaucoup de lui comme professeur.

Quelques changements importants ont eu lieu dans le personnel de l'école. M. Gaussail, que l'état de sa santé mettait depuis longtemps dans l'impossibilité de faire son cours, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. L'école a subi avec regret cette séparation que lui imposait une cruelle nécessité, et elle a accueilli avec reconnaissance l'arrêté ministériel qui nommait M. Gaussail professeur honoraire.

M. Guittard, que ses services antérieurs recommandaient à notre affection, a été nommé professeur titulaire de pathologie interne, en remplacement de M. Gaussail, et a reçu ainsi un avancement mérité par de longs et honorables services.

M. Bonnemaison, chef de clinique interne, qui avait donné dans l'accomplissement de sa fonction des preuves d'un talent remar-

quable, a été nommé professeur-adjoint de clinique interne, en remplacement de M. Guittard.

Le nombre des étudiants régulièrement inscrits qui ont suivi nos cours s'est élevé à deux cent soixante, savoir :

| | |
|---|------------|
| Aspirants au doctorat. | 165 |
| — au grade d'officier de santé. | 54 |
| — au grade de pharmacien de 1 ^{re} classe. | 4 |
| — au grade de pharmacien de 2 ^e classe. | 37 |
| Total. | 260 |

Ces étudiants ont pris huit cent vingt-sept inscriptions.

Les cours ont été régulièrement faits, et l'assiduité de MM. les étudiants a laissé peu à désirer; je puis même dire que nous n'avions jamais vu les travaux anatomiques suivis avec autant de persévérance. Je dois ajouter, pour être juste, que ce résultat est dû en grande partie à la bonne direction donnée à l'enseignement de l'anatomie par le professeur titulaire, et au zèle avec lequel M. le chef des travaux anatomiques et le prosecteur se sont occupés de l'instruction des étudiants.

Je m'exposerais à donner à mon rapport une étendue trop considérable, si je voulais vous rendre compte de tous les autres cours, et je craindrais de blesser la modestie de mes collègues en m'attachant à faire ressortir l'importance des services que chacun d'eux a rendu à l'enseignement. Qu'il me suffise de dire que tous ont rempli leur tâche avec un zèle et un dévouement qui leur ont mérité la reconnaissance de leurs élèves.

Les examens de fin d'année ont donné lieu à un nombre relativement considérable d'ajournements en première année. La plupart des insuccès ont été dus à un manque presque absolu de connaissances en chimie ou en histoire naturelle. Entendant désigner ces sciences sous le nom de sciences accessoires, quelques élèves les considèrent comme telles, et s'abstiennent de les étudier. Nous ne pouvons pourtant pas consentir à laisser passer en

2^e année des jeunes gens qui ne connaissent ni la composition, ni les propriétés de l'air, de l'eau, des principaux aliments ou des principaux documents. Il est absolument impossible, dans l'état actuel de la science, d'apprendre la physiologie sans connaître la physique et la chimie. D'ailleurs, nous rendrions un mauvais service à MM. les étudiants, si nous ne nous efforçions pas d'élever un peu tous les ans le niveau des connaissances exigées d'eux.

Sur quatre-vingt-dix-huit élèves qui ont subi l'examen de première année, soixante-dix-neuf ont été admis et dix-neuf ajournés. MM. Laspales, Moudou, Millies, Lacroix, du Perrier, de Santi, Joly et Teyssiere ont obtenu la mention *très-bien*.

Les examens de deuxième année ont été généralement bons, quelques-uns même ont été très bien, et, pour la première fois depuis plus de trente ans, le jury n'a eu à prononcer aucun ajournement. M. Leauté a obtenu la mention *très-bien*.

En troisième année, sur vingt candidats inscrits, quinze ont été admis et cinq ne se sont pas présentés.

Les examens de MM. les étudiants en pharmacie, sans être absolument mauvais, ont été généralement peu satisfaisants. Nous voudrions bien voir disparaître des mains de nos élèves les manuels dont ils se servent à peu près exclusivement, afin d'apprendre le moins possible et d'en savoir tout juste assez pour répondre quelques mots à leurs examinateurs.

Vingt et un étudiants en pharmacie ont subi leur examen; dix-sept ont été admis.

CONCOURS POUR LES PRIX.

Si j'ai eu le regret de signaler tout à l'heure l'insuccès de quelques élèves qui n'avaient pas acquis des connaissances suffisantes en chimie, j'ai, d'autre part, la satisfaction de dire que le concours pour les prix nous a dévoilé en première année des jeunes gens tellement distingués que nous n'avions pas eu encore la bonne fortune d'en rencontrer d'aussi instruits.

Les épreuves écrites de chimie portaient sur le sujet suivant, qui n'était pas sans présenter quelques difficultés :

- « Des alcools en général et de l'alcool de vin en particulier. —
- « Théorie de l'éthérification. »

Deux candidats ont traité ce sujet avec précision et clarté, si bien qu'on n'eût pas exigé davantage de candidats à la licence ès sciences physiques. Je dois ajouter qu'au mérite de la précision et de la clarté se joignent celui d'une rédaction correcte, je dirais même élégante, s'il était permis d'admettre que le développement de ces théories abstraites comporte l'élégance du style.

Forcés d'établir un classement, nous avons mis au premier rang M. de Santi, dont la composition était plus irréprochable, et au deuxième rang M. Albert Joly.

Ces deux noms que je suis heureux de proclamer nous sont chers à plus d'un titre. M. de Santi, dont le père a parcouru dans la médecine militaire une brillante carrière, et M. Joly, fils de notre éminent collègue, se sont souvenus l'un et l'autre que noblesse oblige, et nous les en félicitons.

A côté d'eux sont venus se grouper des candidats laborieux dont les efforts, quoique dignes d'éloges, n'ont pas été suffisants pour leur assurer le premier rang. Parmi ces derniers, nous signalerons M. Régis, dont les épreuves ont été fort satisfaisantes.

Six candidats ont pris part au concours pour le prix d'anatomie et de physiologie.

Le sujet de l'épreuve écrite était le suivant :

- « Exposer la partie chimique de la digestion, en y rattachant
- « quelques notions sur la structure du foie, sur la fonction glycogénique et le diabète artificiel. »

La meilleure composition a été celle de M. de Santi. Ce jeune étudiant s'est fait remarquer par la méthode, le savoir acquis et une rédaction claire et facile. Quelques lacunes, quelques erreurs même, inévitables chez un élève de première année, n'ont pas empêché le jury d'accorder le premier rang à M. de Santi.

La composition de M. Mondon, moins complète que la précéd-

dente, mais nourrie de faits et d'idées, révèle un esprit sérieux, méthodique et déjà riche de connaissances anatomiques et physiologiques, a mérité à son auteur le deuxième rang. Le troisième rang a été donné à M. Régis, dont l'épreuve écrite dénote du savoir, mais trop peu de méthode, bien que l'auteur se soit tracé un plan que malheureusement il n'a pas toujours suivi.

M. Pongis est venu se placer à peu près au même rang que M. Régis; son travail témoigne d'études conscientieuses et annonce un esprit accoutumé à réfléchir.

M. Hublé a fait de louables efforts, mais il est resté bien inférieur à ses compétiteurs.

Le sujet de l'épreuve orale était le suivant :

« Description du péroné. Des signes de fracture en général. » Le premier rang a été obtenu cette fois par M. Laspales-Mondon, le deuxième par M. de Santi, qui a un peu faibli dans cette épreuve. M. Pongis, au contraire, s'est notablement relevé et a pris place à côté de M. de Santi.

M. Régis n'a répondu que d'une manière incomplète aux questions proposées ; enfin, M. Hublé a renoncé à cette partie du concours.

En définitive, le jury a accordé :

Le 1^{er} prix à M. LASPALES-MONDON.

Le 2^e à M. DE SANTI.

Un accessit à M. PONGIS.

Le concours entre MM. les étudiants de deuxième année n'a pas répondu à notre attente. Les candidats inscrits étaient au nombre de six. L'épreuve écrite a réduit ce nombre à deux, et parmi ces derniers, un seul a fait preuve de connaissances suffisantes pour mériter un deuxième prix. Le premier prix a été réservé.

Le sujet de la composition écrite était :

« Articulation coxo-fémorale. Signes et diagnostic de la coxalgie. »

Celui de l'épreuve orale :

« Canal inguinal. Signes et traitement de l'étranglement inguinal. »

Trois candidats se sont présentés au concours pour les prix de troisième année. L'un d'eux s'est retiré après la première épreuve.

Le sujet proposé par le jury, pour l'épreuve écrite, était le suivant :

« Des signes de la grossesse, au point de vue de la médecine légale. »

M. DERS a fait une très-bonne composition, tant sous le rapport du fonds que sous le rapport de la forme. La composition de M. CARDEILHAC laissait, au contraire, beaucoup à désirer; le sujet y était traité d'une manière incomplète et beaucoup trop superficielle. Le jury a décerné le premier prix à M. DERS et a réservé le second prix.

Aucun candidat ne s'étant présenté pour obtenir le prix de clinique, ce prix n'a pas pu être décerné.

Sept étudiants en pharmacie ont pris part au concours.

Le sujet de l'épreuve écrite : « Caractères physiques et chimiques de l'acide azotique, recherche de cet acide dans les cas d'empoisonnement » a été traité d'une manière convenable par presque tous les candidats; cependant les compositions de M. LAFFONT et de M. BUSQUET étaient plus complètes, mieux rédigées et manifestement supérieures à celles de leurs concurrents :

Le sujet de l'épreuve orale : « De la famille des labiées » a été traité par la plupart des candidats d'une manière incomplète; cependant, MM. LAFFONT et BUSQUET ont assez convenablement décrit les caractères de cette importante famille, et le jury a décerné les prix ainsi qu'il suit :

1^{er} prix M. LAFFONT.

2^e prix M. BUSQUET.

Accessit M. SOULABÈRE.

Un fait capital ressort de ce qui précède, c'est le peu d'empressement que Messieurs les étudiants ont mis à prendre part au concours. Est-ce crainte de leur part? Est-ce indifférence? C'est ce que nous ne saurions dire, toujours est-il certain que que ce fait nous a inspiré un profond regret.

EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES.

Neuf candidats s'étaient faits inscrire pour obtenir le grade d'officier de santé. Huit ont subi leurs épreuves d'une manière satisfaisante, et le jury n'a eu à prononcer qu'un seul ajournement.

Sept élèves sage-femmes ont subi leurs examens, et toutes ont été admises.

Eusin, le nombre des candidats au grade de pharmacien de 2^e classe s'est élevé à vingt-neuf; sur ce nombre, vingt-deux ont été admis et sept ajournés. En général, les aspirants au grade de pharmacien de 2^e classe étaient convenablement préparés pour la partie chimique de l'examen; mais, comme les années précédentes, ils se sont montrés faibles en physique et en histoire naturelle. En outre, les épreuves pratiques nous ont montré une fois de plus que MM. les étudiants en pharmacie n'acquièrent pas, dans les officines où ils font leur stage, l'habitude de préparer eux-mêmes les médicaments ou les produits chimiques. Il est évident pour nous que le stage dans les officines a une durée trop grande, et que le stage dans les écoles a, au contraire, une durée trop courte. A notre avis, les étudiants en pharmacie devraient être assujettis à suivre pendant deux ans des exercices pratiques réguliers dans les Écoles de médecine. J'ai toutefois le regret d'ajouter que ces exercices pratiques seraient impossibles à l'École de Toulouse, vu l'exiguité des locaux qui lui ont été laissés depuis qu'on l'a dépouillée, au profit du cabinet d'histoire naturelle de la ville, de la majeure partie de ses locaux et de la totalité des collections d'histoire naturelle qu'elle avait achetées ou qui lui avaient été données depuis trente ans. A ce point de vue

l'École de Toulouse est dans une situation qu'on ne saurait maintenir sans porter une atteinte sérieuse à sa prospérité.

J'ai souvent exprimé le désir de voir la bibliothèque de l'École mise à la disposition de MM. les étudiants. Ce vœu a été favorablement accueilli par le conseil académique, et le conseil général de la Haute-Garonne a affecté au traitement d'un bibliothécaire la somme de mille francs qu'il vote annuellement pour l'École de médecine; mais la nomination d'un bibliothécaire n'ayant pas eu lieu, nous sommes encore, bien à regret, dans la nécessité de fermer la porte de la bibliothèque à nos étudiants.

Qu'il me soit permis, en terminant ce rapport, d'exprimer l'espoir que la municipalité de Toulouse ne voudra pas laisser plus longtemps en souffrance une École qui figure, ainsi que je l'ai montré dans ce rapport, parmi les écoles les plus importantes de France, aussi bien par le nombre de ses élèves que par la force de ses études.



Toulouse, imprimerie Édouard PRIVAT, rue Tripière, 9.